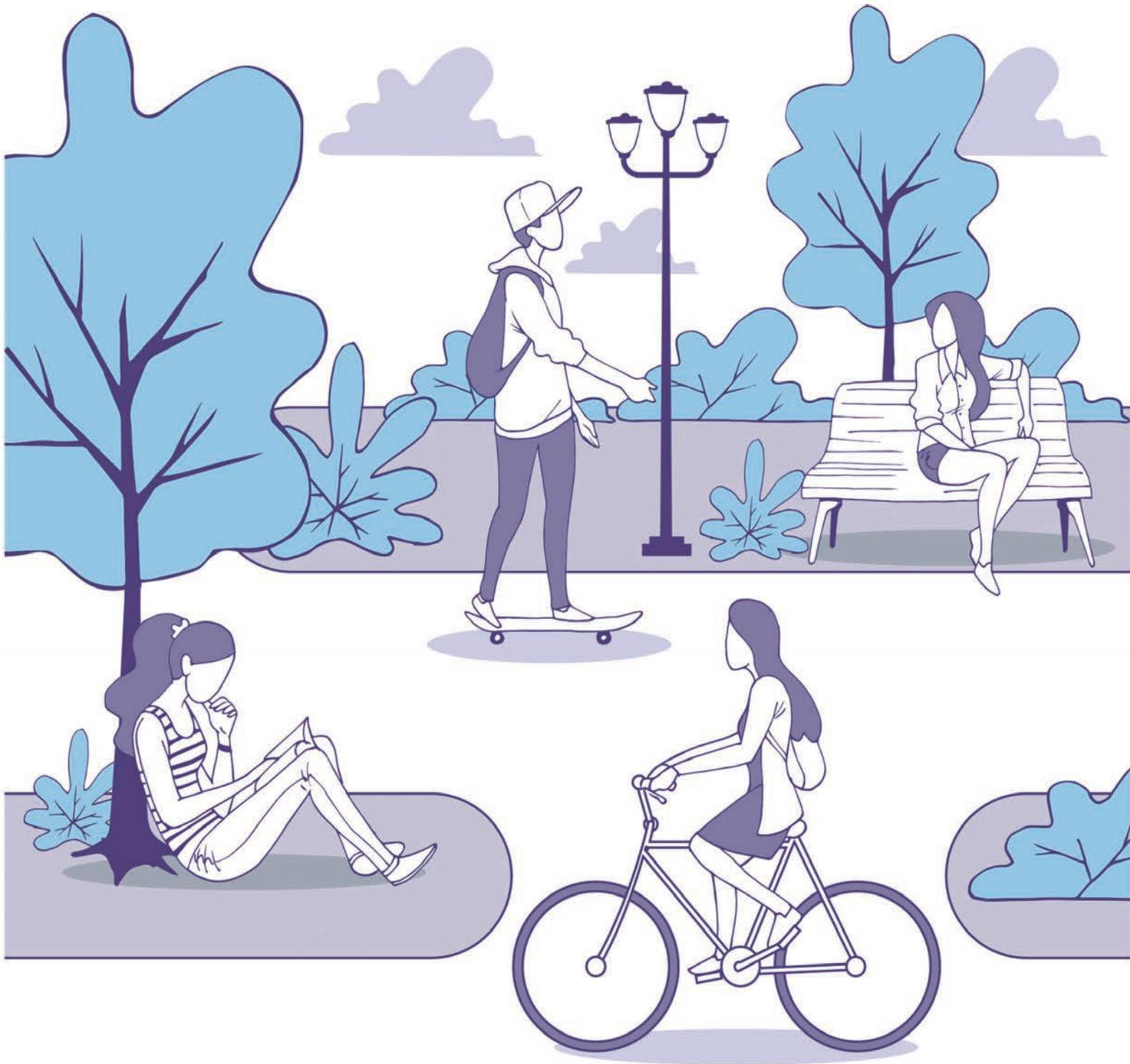


BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE PLOUAY



N° 58



JUIN 2019



Bulletin d'Informations Municipales de Plouay

BIM JUIN 2019 - N°58

Directeur de Publication : M. Gwenn Le Nay
Coordination - Rédaction : Sylvie Péresse
Crédits photos : Services de la Commune - Sylvie Péresse
 - Le Télégramme - Ouest-France - freepick
Traductions en breton : Mickaël Messina
Conception, mise en page et réalisation : Images & Diffusion - 5, rue de Bécherel - Plouay - 09 54 80 59 88
Impression : Imprimerie du Scorff - Roudenn Grafik
 Place de l'Eglise - Plouay - 02 97 33 34 89



Notre bulletin est imprimé avec des encres végétales sur du papier Oxygen Silk produit à partir de fibres recyclées.

SOMMAIRE

EDITO DU MAIRE	03
RETROSPECTIVE	04 - 05
VIE ECONOMIQUE	05
INFOS DIVERSES	06
MEMOIRE - DEFENSE	07
INFORMATIONS	08 - 09
SOCIAL	10-11-12
CHANTIER NATURE ET PATRIMOINE	13
ENVIRONNEMENT	14 - 15
BUDGET - FINANCES	16 - 17
AU FIL DU SCORFF ET AUTOUR DE MANEHOUARN	18
URBANISME - CADRE DE VIE	19 - 20
CULTURE	21 - 22 - 23
PETITE ENFANCE	24 - 25
JEUNESSE	26
SCOLAIRE	27 - 28 - 29
ECOLE DE MUSIQUE	30
ETAT-CIVIL	31

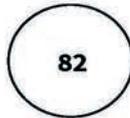
MAIRIE DE PLOUAY

4, Place de la Mairie - 56 240 PLOUAY
 Tél. 02 97 33 31 51
 E.mail : contact@plouay.fr

Retrouvez l'info de votre commune sur le site plouay.fr et suivez-nous sur facebook

Plouaysiens, qui êtes-vous ?

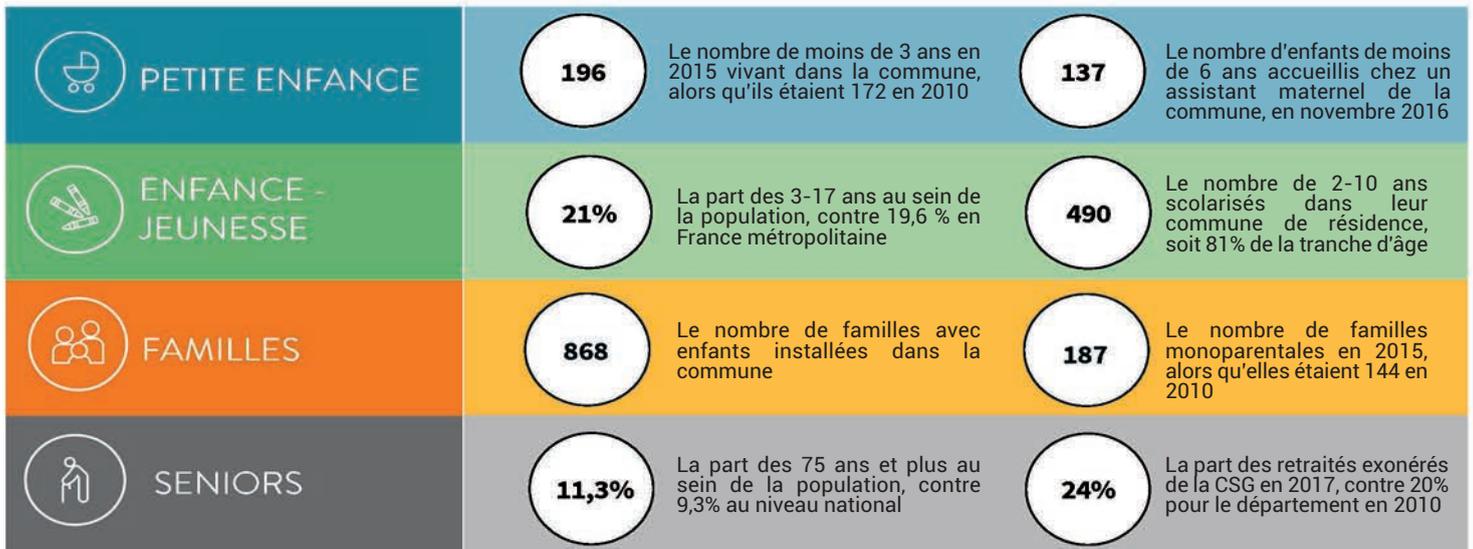
Les données de l'INSEE sont publiées chaque année au mois de juin. Les délais de diffusion des résultats du recensement sont de trois ans. Les dernières données disponibles sont donc datées de 2015. Voici quelques données extraites du rapport émis par l'Inthéa conseil.



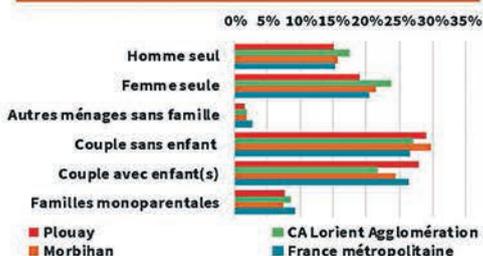
La densité de population de la commune, contre 109 au niveau départemental



La variation annuelle moyenne de la population entre 2010 et 2015, soit 50 individus



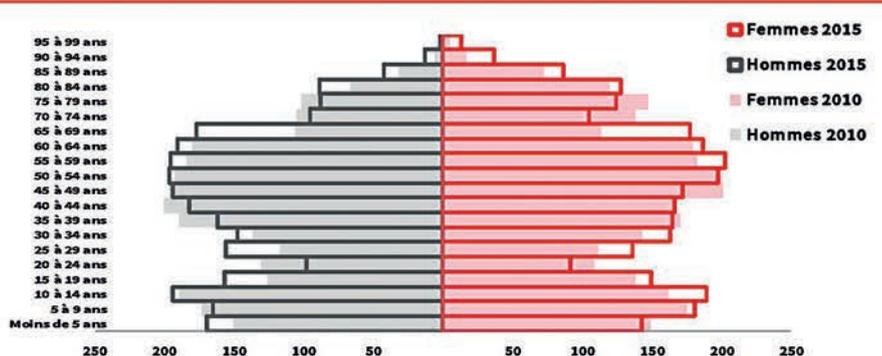
Répartition des ménages par type



Source : INSEE RGP 2015

En 2015, les hommes seuls représentaient 15% du total des ménages.

Pyramide des âges



Source : INSEE RGP 2010 - 2015



Edito du maire

La municipalité mène de front plusieurs dossiers importants qui ont pour objectif de préparer l'avenir de Plouay et d'améliorer votre quotidien.

Les travaux que nous avons lancés en début d'année dans le cadre de l'aménagement nord du centre-ville vont indéniablement fluidifier les déplacements entre le cœur de ville et le nord de l'agglomération. Ils favoriseront des déplacements doux sécurisés, piétons et vélos, vers les écoles, les équipements sportifs et le domaine de Manehouarn. L'ouverture du rond-point à l'intersection de la rue des Alliés et du boulevard des Championnats du Monde permet d'ores et déjà une bien meilleure circulation dans ce secteur. Les travaux au stade, au vélodrome et à l'école maternelle Arc-en-ciel sont en bonne voie et ces nouveaux équipements très attendus seront livrés rapidement pour le confort de leurs utilisateurs.

Et puis nous avons souhaité moderniser l'EHPAD Louis Ropert. Je vous invite à découvrir ce projet qui vous est présenté en détails dans ce bulletin. Nous avons voulu que cet établissement reste implanté en ville car nous voulons que les résidents puissent, s'ils le souhaitent, se rendre en centre-ville ou au domaine de Manehouarn, qu'ils restent au plus près de la vie de la cité. C'est la raison pour laquelle le nouvel établissement sera édifié sur la même parcelle que l'EHPAD actuel. Il s'agit d'un chantier complexe mais qui sera structurant pour la commune.

Évidemment, de tels investissements mobilisent fortement les finances de la commune. Dès le début du mandat, nous avons anticipé l'importance des sommes engagées. Pour cela, nous avons divisé par deux la dette par habitant afin de nous trouver en fin de mandat dans la situation dans laquelle nous étions au début de celui-ci et cela, bien entendu, sans hausse des impôts.

A la lecture de ce nouveau numéro de notre bulletin d'informations municipales, vous découvrirez également de nombreuses informations utiles sur la vie de la commune ainsi que les manifestations qui se sont déroulées au cours du premier semestre.

Je vous souhaite un bel été.

Édito en Aotrou Mér

Er miri zo 'lhabourat a'n dro ar meur a brojè bras, eit guellhat Ploé hag éssat ho puhé pamdiék.

Get er labouriaou ni'beus komanset ba pén ketañ er blé-ma eit kampen hanternoz er vourh, 'ho bochad éssoh d'en otoiaou mont ha dont 'tré er léh-se ha kreiz er vourh. Éssoh ha zurhoh 'ho mont a-dréd pi ar vélo de gaouet er skouliaou, er léhaou sport ha park Manéhoarn. Grès d'er groéz-hént a-roñt zo 'tré hént Gemené ha hént er Faoued, 'h uè éssoh déjà rhoulal bar hartér.

Er labouriaou bar stade, bar pist koursaou bélo ha ba skoulv-am er Lagaden Blei 'avansa mat. Hémb péll 'h ueint prest, en dud 'neus hirèh.

Ha ni 'fautè doumb èue rheneùéein en ti retrèt Louis Ropert. Hui 'ellei gouiet muihoh ar en dra-ma bar bulleteñ-ma. Ni 'fautè doumb 'h uè pet chomet en ti-se ba kër, kè ni'beus hoant 'h ellehè en dud zo 'chom 'barh mont, ma fauna dehè, de greiz-kér pi de bark Manéhoarn, a gaust 'chomeint tost de vuhé kër ha d'en dud 'rèl. A gaust d'en traou-se 'ho zaüed en ti retrèt neüé bar mém léh get en heñi zo bemañ. Or chantier diés e, mè hioñ 'gontei or bochad eit er barrez.

Zur'oalh, er labouriaou-ma 'gousta kër eit er miri. Adal 'h oun pet hoñnet mér, ni'beus jonjet dohtu ban argant 'uehè rheet eit kas kemet-se de bén. Eit er projèaou-se, ni'beus trouhet 'tré en hanter en delé tré zeñ, eit pas kaout muihoh a zelé ba achimant er mandat-ma. Ha zur'oalh 'fauta gober en dra-ma hémb kreskein en eñ-poaou.

É lheñn er bulleteñ neüé-ma, hui 'gaüei èue or bochad traou mat de ouiet ar buhé Ploé hag ar er fèstaou ha tout en traou zo arriü durant er hietañ hanter ag er blé-ma.

M'e souéta d'oh passein on hañüiah mat.

Gwenn Le Nay, Maire

Rétrospective

● Les vœux du maire

Le 4 janvier, Gwenn Le Nay, accompagné des élus et du Conseil municipal des enfants, a prononcé ses vœux.

L'assistance a, comme à l'accoutumée, été très nombreuse. Après un rapide coup d'œil dans le rétroviseur 2018, le maire a développé les projets 2019. Le public a apprécié de suivre le détail de ceux-ci via le diaporama qui accompagne en images le discours du maire depuis quelques années.



● Les nouveaux Plouaysiens

Le 30 mars, le maire et les élus ont accueilli les nouveaux Plouaysiens.

« L'objectif est de se connaître, de se présenter et de présenter une commune à taille humaine et attractive. »



● Réunion « Prévention cambriolages, démarchage à domicile, opération Tranquillité vacances ».

Le 4 mai, 40 personnes ont assisté à la réunion organisée par la municipalité et la gendarmerie.

Le commandant D. Chartier, le gendarme Leroux, correspondant sûreté local, et l'adjudant Manuel Crapsi, consultant sécurité Morbihan, ont informé le public présent des mesures à prendre pour se prémunir contre le cambriolage et le faux démarchage à domicile.



● Réunion d'information sur la participation citoyenne

La réunion du 4 mai a été suivie d'une autre réunion d'information portant cette fois sur la participation citoyenne. Cette réunion s'est tenue le 15 juin et n'a réuni qu'une dizaine de participants. L'adjudant-chef D. Chartier et le gendarme Leroux ont présenté ce dispositif dont l'enjeu est de mettre en place une veille citoyenne par le « recrutement » de référents sûreté : ces référents sûreté n'ont pas vocation à se substituer aux gendarmes : leur rôle est de transmettre des renseignements ne présentant pas un caractère d'urgence (dans ce cas, l'appel au 17 reste de rigueur) mais pouvant être utiles aux forces de sécurité (véhicule ou individu au comportement suspect...). Il ne s'agit en aucun cas d'encourager une surveillance malsaine de son voisinage ni de verser dans la délation mais bien d'inciter les habitants d'un quartier à adopter une attitude plus vigilante à l'égard de leur environnement et un comportement solidaire.

● LE GRAND DÉBAT À PLOUAY



Le 14 février, les Plouaysiens étaient conviés à participer au grand débat. Quarante personnes ont répondu à l'invitation du Conseil de développement du Pays de Lorient qui a animé et conduit les échanges.

Transition écologique, fiscalité et dépenses publiques, démocratie et citoyenneté, organisation de l'État et des services publics étaient les quatre thèmes principaux proposés. D'autres, comme la ruralité et l'Europe, s'y sont ajoutés. Les participants étant répartis par tables de dix, chacun a pu s'exprimer librement.

POURQUOI LE CDPL ?

C'est sa mission habituelle. Au-delà du Grand Débat National, le CDPL a pour vocation de recueillir la parole et d'émettre l'avis de la société civile dans son ensemble (entreprises, associations, institutions, citoyens) pour alimenter la réflexion des élus sur le périmètre du pays de Lorient. Il œuvre en toute neutralité et dans le respect de l'expression de tous. Les membres du CDPL, tous bénévoles, ont déjà eu l'occasion de traiter de nombreux thèmes du quotidien soit à la demande des élus soit à l'initiative des membres eux-mêmes.



● Inauguration de la piste homologuée de BMX

La nouvelle piste de BMX a été classée et homologuée au « niveau interchallenge » par la Fédération française de cyclisme le 15 février dernier. Elle a été inaugurée le 25 mai en présence de David Lappartient, président de l'Union cycliste internationale, qui a salué la qualité de ce nouvel équipement et la cohérence de cette construction : Plouay permet désormais la pratique de toutes les disciplines cyclistes.

Construite entre juillet 2018 et décembre 2019, cette piste d'un coût total de 251 462 € a été subventionnée à 45%. Elle est réservée aux licenciés.



Les élus sur la butte de départ (à 5m de haut), devant la ligne de départ électrique.



Les jeunes pilotes de l'UCPP ont ouvert cette inauguration par une belle démonstration



Les élus présents, Jacques Le Nay, sénateur, Jean-Michel Jacques, député, Gaël Le Saout, conseillère régionale, Jean-Rémy Kervarrec, conseiller départemental en compagnie de Gwenn Le Nay, maire, et de Martine Julé-Mahieux, adjointe aux sports

Vie économique

INSTALLATION

LES FRÈRES VAPEUR

E-Cigarettes, E-liquides et accessoires
Commande en ligne possible :
<https://lesfreresvapeurs.com>



Boutique ouverte du mardi au vendredi de 10h-12h et 14h-18h30 et de 10h-18h30 le samedi

14, rue du Général de Gaulle
02 30 91 51 30

CHANGEMENT ADRESSE

IMPRIMERIE DU SCORFF ROUDENN GRAFIK

Service d'imprimerie complet : copies, création graphique, impression offset et numérique tous supports et tous formats, produits personnalisés...



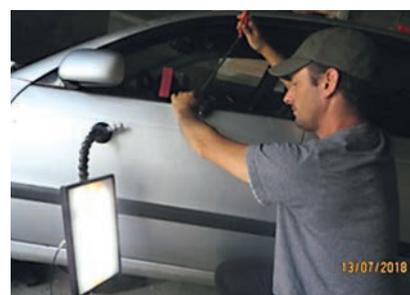
8, Place de l'Église.
Tél. 02 97 33 34 89.
Contact : www.roudenn.bzh ou
vs@roudenn.bzh

ERRATUM

(adresse erronée dans BIM n°57)

ROUL'TA BOSSE

Debosselage sans peinture - Réparations des chocs, impacts, bosses sur véhicules (alternative à la carrosserie).



Le Gourrièrec Frédéric
29, rue du Haras
06 09 98 00 28 02 56 54 37 93
legourrierec14@yahoo.fr



Infos diverses

● HOMMAGE

Guy AUDREZET avait quitté la mairie en 1995 après en avoir été secrétaire puis secrétaire général pendant 30 années (sous les mandats d'Yves Le Cabellec et Jacques Le Nay). Il est décédé au mois de mars.



● Personnel



● DÉPART DE GUY ROBIC

Guy Robic, agent de police municipale a fait valoir ses droits à la retraite au 1er janvier. Une cérémonie a été organisée le 1er mars en l'honneur de celui qui a consacré 40 années à sa commune. Celle-ci a réuni élus, famille et amis autour d'une figure incontournable de la vie locale.

Menuisier de formation, Guy Robic a été embauché en 1978 aux services techniques comme ouvrier d'entretien de la voie publique. En 1998, il a pris la relève de Lucien Madec au poste de garde champêtre. Nommé par la suite policier municipal assermenté, il a terminé sa carrière au grade d'agent de maîtrise principal. Jacques Le Nay et Gwenn Le Nay ont salué tous deux l'implication sans faille, la disponibilité, le sens de l'intérêt général et la loyauté de celui qui, outre ses missions d'ordre public, a été aussi le Monsieur Météo de la commune, le référent des luttes contre le ragondin et le frelon asiatique, le responsable de la salle des fêtes. Guy Robic continue d'ailleurs d'assumer ces missions.

● UN NOUVEAU POLICIER MUNICIPAL

Arnaud Izambard remplace Guy Robic depuis le 1er janvier. Les deux hommes ont travaillé ensemble sur le mois de décembre ce qui a permis au nouvel agent de bien découvrir la commune et ses habitants.

Originaire de Gestel, Arnaud Izambard a profité de cette ouverture de poste pour rentrer en Bretagne après avoir exercé en région parisienne. A trente-quatre ans, il a déjà une riche expérience : il a été quatre ans gendarme adjoint volontaire en brigade territoriale avant de faire partie d'un peloton de surveillance et d'intervention. Il a intégré la police municipale en 2010 à Puteaux puis au Plessis-Robinson et enfin à Viroflay. Il consacre ses loisirs au football.



Le bureau du policier municipal est désormais installé place du Vieux château (ex-office de tourisme).



● MARC DANET, NOUVEAU RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

Après avoir exercé à Guerlesquin, à Cléguer puis à Baud, Marc Danet, Plouaysien, a rejoint sa commune de résidence comme responsable des services techniques.

Électricien -chauffagiste thermiste de formation, Marc Danet a intégré la fonction publique territoriale en 1994 comme agent. Il a par ailleurs été pompier volontaire à la caserne de Plouay et pratique le cyclisme.

Mémoire - Défense

● Commémoration du cessez-le-feu du 19 mars 1962

En cette Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, les anciens combattants se sont réunis à la stèle du souvenir, place Bécherel, puis au Monument aux morts, place de l'Église.

Cette cérémonie a été l'occasion de décorer sept anciens appelés du contingent : Marcel Hémonic (deux ans en AFN) a reçu la Commémorative ; André LE THÉON (17 mois en AFN) a reçu la Commémorative et la Croix du Combattant ; Pierre LOUBOUTIN (seize mois en AFN) Jacques PETITJEAN (un an en AFN) Yannick MARSILLE (un an en AFN) Jean-Pierre LE GALLOUDEC (8 mois en AFN) et Rémi LAVOLÉ (11 mois en AFN) ont reçu la Croix du Combattant.



Les décorés en compagnie de Lucien Rouzo, trésorier de la FNACA, Gérard Le Gleut, président de la FNACA, Jean-Rémy Kervarrec, conseiller départemental et Gwenn Le Nay, maire.



50 ans de la FNACA locale.

A l'issue de la cérémonie, Gérard Le Gleut, actuel président de la FNACA, a honoré ceux qui ont créé la section locale de la FNACA en 1969 en remettant un diplôme d'honneur à Etienne Kerjan, Laurent Patois, Mathurin Le Mestréallan, Jean Herteaux, Raymond Le Saux et Paul Le Garrec (Galan), absent sur la photo.



● Commémoration de la victoire du 8 mai 45

La commémoration de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie s'est tenue en présence de Jacques Le Nay, sénateur, de Jean-Rémy Kervarrec, conseiller départemental, de Gwenn Le Nay, maire, des membres des associations patriotiques, des gendarmes et du corps des sapeurs pompiers.

La jeunesse était particulièrement représentée à cette cérémonie : outre les jeunes conseillers municipaux, les Jeunes Sapeurs Pompiers figuraient dans les rangs aux côtés de leurs aînés.



N'oubliez pas que cela fut,
Non, ne l'oubliez pas :
Gravez ces mots dans votre cœur.
Pensez-y chez vous, dans la rue,
En vous couchant, en vous levant;
Répétez-les à vos enfants.
Si c'est un homme, Primo Lévi

Devenir GENDARME

www.la**gendarmarie**recrute.fr

CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DE RENNES
ciz.rennes@gendarmerie.interieur.gouv.fr

RÉUNIONS MENSUELLES D'INFORMATION :

2^{ème} mardi du mois à 10h
Gendarmerie de Lorient
Caserne Joffre
32 rue du Couëdic à Lorient

3^{ème} mercredi du mois à 10h
Gendarmerie de Pontivy,
Quartier de Clisson
1 rue Julien Guidard à Pontivy

VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE LA GENDARMERIE NATIONALE ?

Venez nous rencontrer !

Centre d'information et de recrutement de la gendarmerie
85, boulevard Clemenceau, 35200 RENNES.
(métro : station Clemenceau)
Ouverture du lundi au vendredi
de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures (sauf jours fériés).
Téléphone : 0 820 220 221 (0,09 € TTC / MN) & 02 99 32 52 90.
Facebook® : Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie de Rennes

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux
Twitter® : @Gendarmerie
Facebook® : gendarmerienationale

LE LOGEMENT À PLOUAY

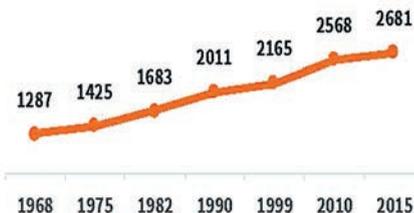
Chiffres clés

106

La surface moyenne (en m²) des logements construits entre 2015 et 2017 dans la commune, contre 97 pour le département

72%

La part des propriétaires de leur logement, contre 66% pour la région



Propriétaires bailleurs, optimisez vos revenus locatifs !



Grâce au dispositif Louer Mieux de l'ANAH, vous profitez d'une déduction fiscale importante sur vos revenus fonciers bruts. Pour cela, vous vous engagez à louer votre logement à des personnes aux ressources modestes et à un loyer abordable. Le conventionnement de votre bien vous offre la possibilité de bénéficier, en plus d'une fiscalité attractive (déduction jusqu'à 50%), d'aides financières pour sa rénovation. De plus, en confiant votre bien à une agence immobilière d'intermédiation locative l'abattement fiscal atteint 85 % et des primes pouvant aller jusqu'à 3000 € vous sont accordées (ANAH, Lorient Agglomération, Conseil Départemental). L'agence assure une gestion sécurisée et simplifiée à toutes les étapes de la location (recherche du locataire, suivi technique et administratif, mobilisation des garanties assurantielles...). Sur le territoire de Lorient Agglomération, deux agences d'intermédiation locative sont à votre écoute : l'AMISEP Aivs 56 et SOLIHA Ais. Une permanence physique est assurée le mardi à l'Espace Info Habitat le mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Vous pouvez également joindre les conseillers par téléphone du lundi au vendredi en appelant le 02 30 20 01 92 pour toute information ou prise de rendez-vous.



6 rue de l'Aiglon 56 100 LORIENT
☎ 0 800 100 601

Le bail mobilité

Inscrit dans la loi Elan, le bail mobilité est un bail de 1 à 10 mois pour les logements meublés. C'est un bail plus court, plus souple et plus flexible. Il s'adresse à tous ceux qui sont en mobilité (stage, études, mission temporaire...) et qui ont besoin d'un logement rapidement sur une durée courte et limitée



Le bail s'adresse aux étudiants, aux apprentis, aux stagiaires, aux volontaires en service civique et aux actifs en formation professionnelle, en mission temporaire, en mobilité ou en mutation, sans conditions d'âge ni de ressources. Seuls les logements meublés sont éligibles au bail mobilité.



Avec un bail mobilité, le dépôt de garantie est interdit, mais il est possible de souscrire à la garantie Visale*. Le locataire peut mettre fin à son contrat à tout moment sous réserve qu'il effectue un préavis légal d'un mois.



En cas de défaut de paiement des loyers ou de dégradations locatives, les propriétaires peuvent être couverts, gratuitement, par la garantie Visale* délivrée par Action Logement. La garantie Visale* couvre les impayés, dans la limite d'un loyer mensuel de 1 500 euros en Île-de-France et 1 300 euros en province pour les actifs et d'un loyer mensuel de 800 euros en Île-de-France et de 600 euros en province pour un étudiant. Le propriétaire est donc certain d'obtenir le paiement du loyer. Autre avantage, le propriétaire n'aura pas à délivrer un congé pour mettre fin au bail, celui-ci n'étant pas renouvelable de manière tacite. Les dégradations locatives sont garanties à hauteur de deux mois de loyer (charges comprises).

QUELLE EST LA DURÉE DU BAIL MOBILITÉ ?

La durée du bail mobilité peut aller de 1 à 10 mois. Ce bail est non renouvelable et non reconductible : sa durée est donc limitée et fixée dès l'entrée dans le logement. Si le locataire souhaite ensuite rester dans son logement, deux options sont possibles : soit il convient avec le bailleur de prolonger son bail à condition que la durée totale du contrat ne dépasse pas 10 mois (cette prolongation fait l'objet d'un avenant), soit il conclut un bail meublé classique.

QUELS SONT LES IMPACTS SUR LE MONTANT DU LOYER ?

Aucune modification du montant du loyer ne peut avoir lieu en cours de bail.

ET POUR LES CHARGES ?

Le bail prévoit un forfait de charges. Le propriétaire fait une estimation des charges à venir pendant la durée de la location et fixe un montant (en fonction du dernier décompte par nature de charges). Pour une facilité de gestion, ce forfait de charges ne peut pas être régularisé.

QUELLES SONT LES FORMES ET LE CONTENU DU BAIL MOBILITÉ ?

Il n'y a pas de contrat type pour le bail mobilité, sa forme et son contenu sont simplifiés par rapport au bail meublé classique. Il doit, en revanche, être établi par écrit et contenir des mentions obligatoires telles que la mention « bail mobilité ». Si cette mention n'est pas inscrite, le bail peut être requalifié en bail meublé classique : les bénéfices du bail mobilité seront perdus. La raison pour laquelle le locataire signe un bail mobilité doit également être écrite : le locataire doit fournir un justificatif (contrat de travail, convention de stage...) qui prouve qu'il est bien éligible à ce dispositif. Les clauses d'un bail mobilité sont disponibles sur le site bail-mobilite.gouv.fr

EN CAS DE COLOCATION, CE BAIL EST-IL POSSIBLE ?

Un bail mobilité peut être conclu en cas de colocation. Il n'est pas possible d'y insérer une clause de solidarité entre locataires ou leurs cautions.

POURQUOI LE BAIL MOBILITÉ ?

Les étudiants et les actifs en mobilité étaient en demande de logement temporaire, le temps de leur contrat (stage, apprentissage, mission temporaire...). Ils se tournaient donc parfois vers des locations saisonnières. Pour les bailleurs, avec le bail mobilité, la location meublée devient plus intéressante que la location saisonnière. Une location saisonnière demande au propriétaire de faire des démarches liées au changement d'usage, ce qui n'est pas le cas pour une location meublée avec un bail mobilité. Le bail mobilité est également plus en adéquation avec les demandes et besoins locatifs des étudiants et des actifs en mobilité. Le bail mobilité, ce sont des rapports de confiance et de sécurité entre les propriétaires et les locataires.

* un dispositif d'Action Logement.

● Le don de sang à Plouay

L'Établissement Français du Sang (EFS), avec le concours de bénévoles plouaysiens pour la collation, organise régulièrement des collectes de sang sur notre commune. Maryannick Troumelin, adjointe aux Affaires sociales, coordonne les collectes locales ; elle est aidée dans sa tâche par cinq autres bénévoles. Les collectes sont annoncées par les médias habituels : presse locale, site plouay.fr, page Facebook.



● Les étapes du don



1. L'accueil du donneur

Le candidat au don est accueilli par une secrétaire de l'EFS qui enregistre son dossier administratif et lui remet le questionnaire pré-don afin de préparer l'entretien médical.



2. L'entretien avec un médecin

Le candidat au don est reçu par un médecin de l'EFS pour un entretien confidentiel et un examen médical. Cet entretien est destiné à vérifier l'aptitude du candidat et à s'assurer que le don ne présente pas de risque, pour le donneur comme pour le receveur. L'entretien médical est ainsi une étape clé de la sécurité de la chaîne transfusionnelle.



3. Le prélèvement

Le prélèvement est effectué par une infirmière diplômée d'État. Des tubes échantillons, à partir desquels seront réalisées les analyses de qualification, sont d'abord prélevés.

Le prélèvement dure environ 10 minutes (pour un don de sang total) et le volume prélevé, entre 400 et 450 ml, dépend de la masse sanguine du donneur.

Le don de plasma et le don de plaquettes durent plus longtemps.



4. La collation et le repos

Le volume de sang prélevé se reconstitue rapidement mais il est très important de boire et de manger après avoir donné son sang. C'est pourquoi l'EFS propose systématiquement une collation à l'issue du prélèvement. Il est aussi conseillé de ne pas pratiquer d'efforts dans les heures qui suivent un don du sang.

● Les conditions pour être donneur

Être âgé entre 18 et 70 ans : Après 60 ans, le premier don est soumis à l'appréciation d'un médecin.

Le nombre de dons possibles par an : 6 dons annuels pour les hommes, 4 dons pour les femmes.

Peser au moins 50 kg.

Être en forme : il est préférable de faire un don de sang alors qu'on est en bonne condition physique, pas malade, ni fatigué.

Ne pas être à jeun : il est conseillé de manger avant et après le don de sang pour permettre au corps de récupérer rapidement.

Ne pas être enceinte : si vous avez accouché il y a moins de 6 mois, le don de sang est aussi contre-indiqué.

Absence d'intervention chirurgicale : votre dernière intervention chirurgicale (ou un examen endoscopique) doit remonter à 4 mois minimum. Si vous avez subi des soins dentaires, il existe aussi des délais : 24h pour le traitement d'une carie ou un détartrage, et une semaine après une extraction ou un traitement de racine.

Tatouages ou piercings : ils doivent dater de 4 mois minimum.

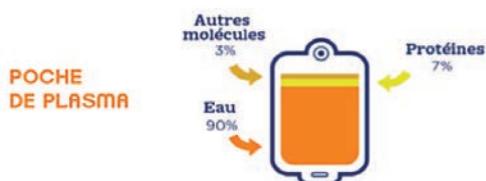
Antibiotiques et infections : il est primordial de ne pas avoir pris d'antibiotiques au cours des 2 dernières semaines, ni d'avoir eu d'infection (angine, fièvre...) dans les 6 jours précédant le don.

Ne pas consommer de drogues ni avoir consommé de drogues ou de substances dopantes par voie intraveineuse ou intramusculaire.

● Le don de Plasma

LE PLASMA, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le plasma est la partie liquide du sang dans laquelle circulent les cellules sanguines (globules rouges, globules blancs et plaquettes). Il contient des protéines d'un intérêt thérapeutique majeur pour de nombreux patients.



Comment donner son plasma ?

Vous pouvez choisir de donner exclusivement votre plasma en effectuant une « plasmaphérèse ». Grâce à cette technique, les différents composants du sang sont séparés à l'aide d'un automate qui recueille votre plasma et vous restitue vos globules rouges, globules blancs et plaquettes.

La plasmaphérèse permet de prélever plus de plasma que lors d'un don de sang.

Cette technique est indispensable pour répondre aux besoins des patients, en constante augmentation, notamment pour les maladies auto-immunes dont les maladies rares et orphelines.

● Un nouvel EHPAD

Après plusieurs années d'étude, c'est officiel : le permis de construire du nouvel EHPAD de PLOUAY a été déposé le 26 février 2019 auprès des services de l'urbanisme de Lorient Agglomération. Ainsi les travaux de reconstruction sur site du nouvel EHPAD pourront-ils débuter au mois de septembre prochain. L'entrée des résidents dans le nouveau bâtiment est prévue en janvier 2022, la fin des travaux en mars 2022. Le projet est porté par Bretagne Sud Habitat qui est propriétaire du bâtiment. Le CCAS de PLOUAY restera le gestionnaire du bâti.

POURQUOI UN NOUVEL EHPAD ?

Répondre à l'évolution des normes et à celle de la dépendance.

La Résidence Louis Ropert, foyer-logement, a été construite en 1976 et accueillait 70 personnes âgées autonomes. La résidence a fait l'objet de plusieurs extensions successives (en 1986, extension du pôle hébergement et de la salle à manger ; en 1992, extension et restructuration de la cuisine) et d'une mise aux normes de sécurité incendie en 2000. En 2004, pour répondre à l'évolution de la dépendance des personnes âgées, le foyer-logement s'est transformé en EHPAD et, de ce fait, l'établissement s'est médicalisé.

Répondre à la complexité architecturale

Un diagnostic fonctionnel a été lancé en 2013 pour adapter l'architecture du bâtiment à la dépendance des résidents. A l'issue de ce diagnostic, le projet de rénovation du bâtiment a été abandonné compte tenu de son coût élevé et de la complexité des travaux engendrée par la présence d'amiante dans le bâti. Entre 2014 et 2016, Bretagne Sud Habitat et le CCAS de PLOUAY ont donc lancé une étude pour reconstruire sur site un nouvel EHPAD.

Les objectifs de ce projet

- . Construire un établissement répondant aux normes actuelles (accessibilité, incendie...),
- . Créer des unités de vie à taille humaine,
- . Apporter une réponse adaptée à la prise en charge de personnes âgées désorientées,
- . Proposer des chambres individuelles équipées de salles de bain adaptées pour les personnes à mobilité réduite,
- . Aménager des espaces de vie favorisant les relations sociales,
- . Améliorer et optimiser les locaux techniques pour faciliter le travail des professionnels,
- . Créer une blanchisserie pour traiter le linge des résidents,
- . Maintenir le lien entre la Résidence Bellevue (40 logements) et l'EHPAD (70 lits).

Les partenaires de cette construction

En septembre 2017, après la finalisation du Programme Technique Détaillé, BSH a lancé un appel d'offre pour un marché en Conception/Réalisation. Seize groupements ont déposé leurs candidatures. Après analyse des offres, c'est le groupement MAHO/GARNIEL et le cabinet d'architecte LBL associés de Pontivy qui ont été retenus à l'issue de la procédure. L'architecte en charge du projet est Monsieur LOHE Yann.



Erwan Robert, directeur général de Bretagne Sud Habitat (BSH), Philippe Le Mestre, de l'entreprise Maho-Garniel, Yann Lohé, architecte, et Laëtitia Guillaume, directrice du CCAS (Centre communal d'action sociale) lors de la réunion publique du 15 décembre 2018 visant à présenter le projet à la population.

UNE CONSTRUCTION EN PLUSIEURS PHASES

Le projet architectural a été étudié pour que les travaux de construction du nouvel EHPAD n'entravent pas la gestion de la structure et la sécurité des résidents. L'activité de l'EHPAD sera maintenue durant toute la durée du chantier. Une attention particulière a été apportée pour limiter les nuisances possibles pour les résidents, les salariés et les riverains. De ce fait, cette opération immobilière complexe nécessite des adaptations : le chantier est prévu sur une durée de 30 mois et la construction sera réalisée en deux phases.

PHASE 1

Construction de l'aile nord du bâtiment : cuisine, restaurant, blanchisserie et locaux du personnel. Déconstruction du restaurant et des cuisines de l'ancien EHPAD. Une coursive sera créée entre l'ancien et le nouveau bâtiment pour accéder au nouveau restaurant dès lors que l'ancienne cuisine sera déconstruite.



Bâtiment déconstruit en fin de 1^{ère} phase

PHASE 2

Construction de l'aile sud avec les hébergements et les espaces de vie.



Bâtiment déconstruit en fin de 2^{ème} phase



PROJET FINALISÉ

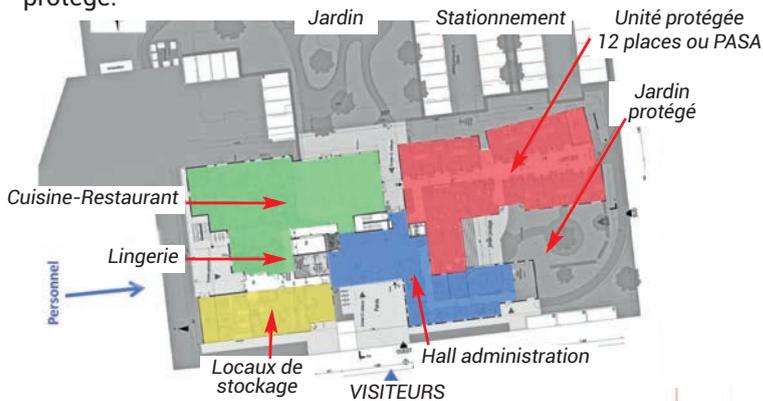
Vue aérienne avec intégration dans le quartier du nouvel EHPAD après déconstruction de l'ancien bâtiment et réalisation des travaux paysagers. Il faut noter que l'ancien EHPAD sera désamianté avant sa déconstruction totale.

L'organisation fonctionnelle du nouvel établissement

Le bâtiment a été pensé pour être à la fois un lieu de vie accueillant et sécurisant pour les résidents tout en étant un lieu de travail adapté et rationalisé pour les salariés. Le bâtiment est construit sur la base d'un RDC + 2 étages. Il se veut compact et optimisé pour faciliter les déplacements des résidents et des salariés.

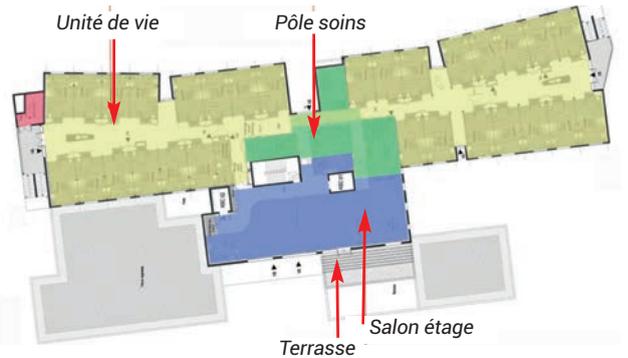
Le RDC :

- . **Au nord** : la logistique avec le restaurant (180m²), les cuisines (180 m²), la blanchisserie (75m²) et les locaux du personnel et de stockage,
- . **Au centre** : un hall d'accueil (130m²) avec les ascenseurs pour desservir les 2 étages,
- . **Au sud** : le pôle administratif et une unité de vie de 12 places destinées aux personnes âgées désorientées avec un jardin protégé.



2^{ème} étage :

- . 1 unité de vie de 14 chambres de 20 m²,
- . 1 unité de vie de 15 chambres de 20m²,
- . 1 espace bien-être / ergothérapie + relais soins + salle animation,
- . 1 espace de vie de 130 m² avec cuisine thérapeutique/office + espace modulable en salle d'animation,
- . 1 terrasse orientée Ouest donnant sur l'allée des Tilleuls.

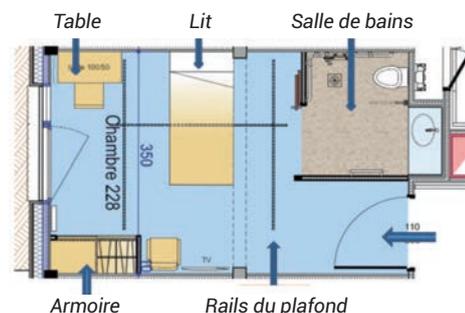
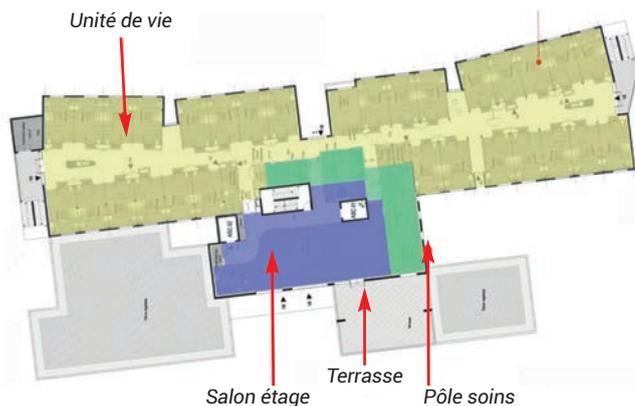


Les chambres :

L'établissement comptera 70 chambres meublées avec une orientation Est ou Ouest. Les chambres auront une superficie de 20m² et seront adaptées pour accueillir des personnes dépendantes. Les salles de bain seront équipées de douche avec siphon au sol et barres de maintien. De plus, pour faciliter le travail des soignants, les chambres seront équipées de rails au plafond pour l'utilisation des lève-personnes. Enfin, toutes les chambres seront dotées de larges ouvertures pour privilégier la luminosité et permettre aux résidents alités d'avoir une vue sur l'extérieur.

1^{er} étage :

- . 1 unité de vie de 14 chambres de 20 m²,
- . 1 unité de vie de 15 chambres de 20m²,
- . 1 pôle soins,
- . 1 espace de vie de 130 m² avec cuisine thérapeutique/office,
- . 1 terrasse orientée Ouest donnant sur l'allée des Tilleuls. + espace modulable en salle d'animation,
- . 1 terrasse orientée Ouest donnant sur l'allée des Tilleuls.



Le coût de cette opération immobilière

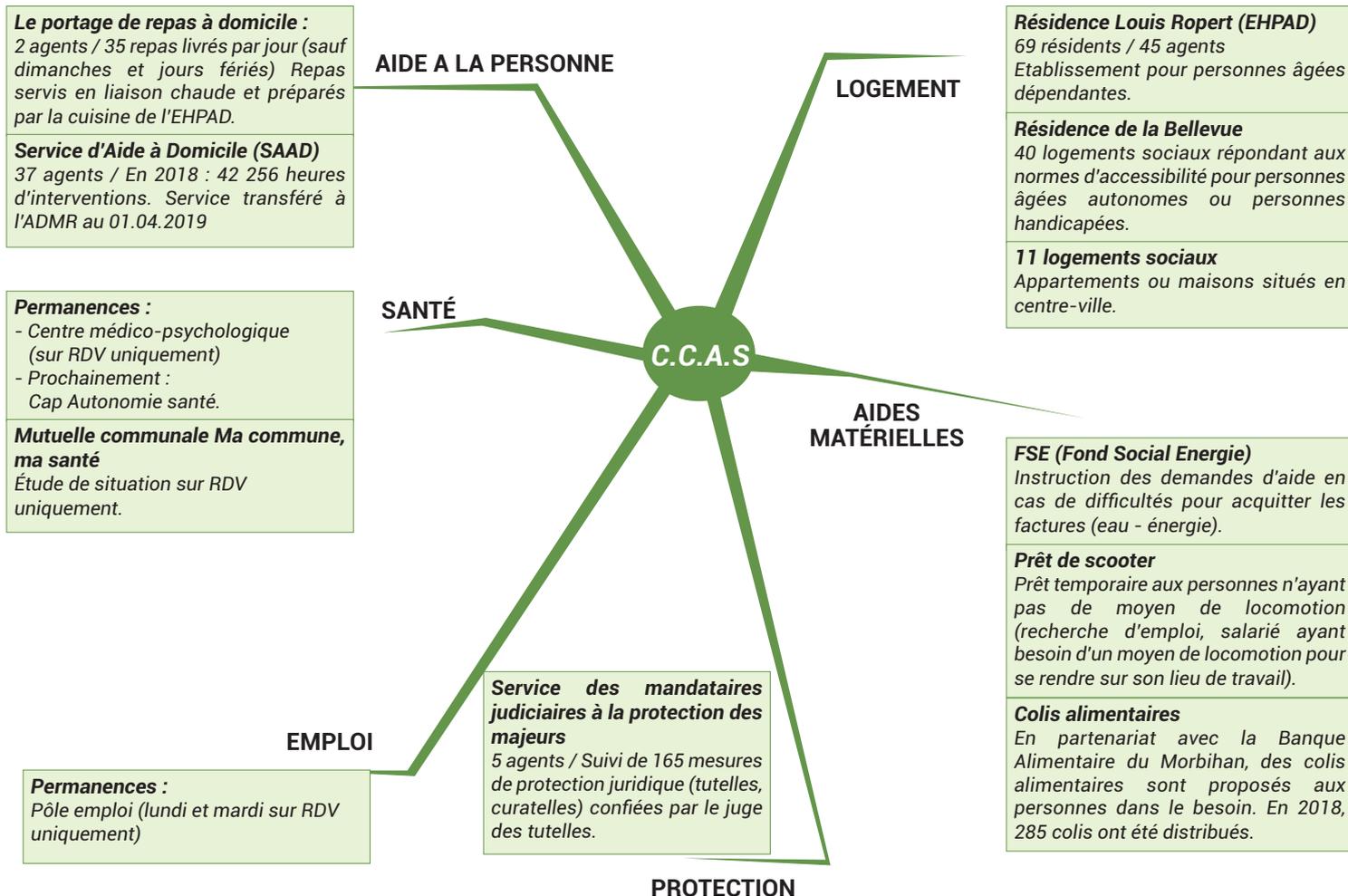
Ce coût incluant la construction d'un bâtiment de 4 000m² et la déconstruction de l'EHPAD actuel, est évalué à 9 560 000€ TTC.

Le projet est financé à hauteur de 25.6% par des subventions :

- 1 400 000€ Conseil Départemental du Morbihan,
- 800 000€ ARS Bretagne dans le cadre du Plan d'Aide à l'Investissement,
- 245 000€ Lorient Agglomération,

Cet investissement sera amorti sur 40 ans soit de 2022 à 2062.

Le CCAS est un établissement public géré par un Conseil d'administration dont le maire est président. Ce conseil d'administration compte des élus municipaux et des personnes qualifiées. Laëtitia Guillaume, directrice en poste depuis 2013, dirige et coordonne les divers services sociaux de la commune (100 agents en 2018). Si l'accompagnement des personnes âgées est la plus visible, les missions du CCAS concernent tous ceux qui, fragilisés par la vie, sont dans le besoin.



● Transfert du Service d'Aide à Domicile

Depuis le 1er avril 2019, le service d'Aide à Domicile du CCAS a été transféré à l'association locale ADMR de Plouay du Scorff au Blavet. Concrètement, seule l'autorisation de fonctionner du service a été transférée puisque l'équipe d'auxiliaires de vie à domicile reste inchangée. Au total, 35 aides à domicile continuent d'intervenir auprès de personnes âgées et/ou handicapées sur les communes de Plouay, Calan, Inguiniel et Lanvaudan. L'association ADMR est habilitée à l'aide sociale départementale et reste établie dans les locaux du CCAS au 1 allée des Tilleuls.

L'association locale ADMR Plouay du Scorff au Blavet est administrée par des bénévoles issus des conseils municipaux des quatre communes. Le conseil d'administration est ainsi constitué : **Présidente :** Troumelin Maryannick (Plouay) - **Vice-présidente :** Gragnic Andrée (Inguiniel) - **Secrétaire :** Gabillet François (Calan) - **Secrétaire adjointe :** Beghin Dominique (Lanvaudan) - **Trésorière :** Guigueno Odile (Plouay) - **Trésorière-adjointe :** Carreric Michèle (Inguiniel) - **Responsable dossiers :** Delanoë Gilles (Calan)



L'équipe administrative est composée de Maïwen Glais et Julie Guyvarch, les secrétaires de coordination, et de Nathalie Fontaine, coordinatrice du service.

CCAS de PLOUAY

1, allée des Tilleuls - PLOUAY

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Au : 02 97 33 30 85

ou par courriel : c.c.a.s.plouay@wanadoo.fr

www.ccas-plouay.fr



ADMR de Plouay du Scorff au Blavet

1, allée des Tilleuls - PLOUAY

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h

02 97 33 03 01 ou plouay@admr56.com



Le chantier nature et patrimoine

Ce chantier d'insertion est toujours très actif sur la commune. Les huit agents présents recrutés en CDD « insertion » pour une durée de six mois développent des compétences variées que les Plouaysiens savent apprécier à leur juste valeur.

Depuis le début de cette année de nombreux travaux ont été réalisés et ils contribuent à chaque fois à améliorer notre cadre de vie. L'encadrante, Véronique LE PALUD, se soucie de diversifier les tâches confiées à ses agents. L'objectif est de permettre à chaque participant de développer des savoir-être et des savoir-faire leur permettant d'intégrer une entreprise à l'issue de leur contrat. Cette période de transition professionnelle doit en effet être pour eux un tremplin vers l'emploi.

LES TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT D'UNE SALLE DE REPOS ET D'ACTIVITÉS À L'ÉCOLE MATERNELLE ARC-EN-CIEL.



Outre le recouvrement des surfaces à la peinture, les agents ont assuré les travaux préparatoires (rebouchage, ponçage...) et la mise en fonction de la pièce (réinstallation des rideaux, lavage des sols...).

LA SÉCURISATION DES ABORDS DE LA VOIE COMMUNALE AU LIEU-DIT KERMOUEL.



Les riverains avaient déjà sécurisé par leurs propres moyens. Le temps faisant son œuvre, il devenait urgent d'assurer la sécurisation par des moyens techniques plus importants. Le soutènement en gabions répond à cette exigence. Les agents ont pu se former à cette technique intéressante. La manipulation des pierres n'a pu se faire que manuellement et ce sont quelques mètres cube de matériaux (les pierres) qui ont ainsi été déplacés depuis Manehouarn jusqu'à Kermouel. Le garde-corps en bois de châtaignier dont les agents ont assuré la pose a été réalisé par les ateliers de l'ONF de Quimperlé.

LA PARTICIPATION DU CHANTIER AU PRINTEMPS DE MANEHOUARN.

Cette manifestation est l'occasion pour le chantier d'exprimer ses talents et de les partager avec le public. Cette année encore, est intervenue Caroline CHOMY, artiste vannière, pour guider les agents dans la réalisation d'animaux de la ferme en osier. Cette activité est un mode



d'expression original et valorisant car il permet d'utiliser un matériau naturel, l'osier, que les agents ont récolté cet hiver. Comme l'an dernier, ces créations ont été exposées lors de La fête du Lain à Gestel les 18 et 19 mai puis seront exposées tout l'été dans les parterres de notre centre-ville. Ces expositions (les insectes au cours de l'été 2018 et les décorations de Noël cet hiver) ont rencontré un grand succès : les Plouaysiens ont été nombreux à témoigner leur satisfaction de voir les parterres s'animer ainsi.



Certains agents du chantier arrivent à la fin de leur contrat et peuvent être à la recherche d'un emploi. Ils ont développé des compétences qui peuvent intéresser des employeurs. Si vous en faites partie, n'hésitez pas à contacter l'encadrante ou la mairie au service « ressources humaines ».

02 97 33 01 04

e.mail : ressources-humaines@plouay.fr

Le chantier Nature et patrimoine est un dispositif qui permet d'accompagner les personnes en difficulté d'insertion professionnelle. Les personnes bénéficiaires des minima sociaux, chômeurs de longue durée, ayant une reconnaissance de travailleur handicapé mais aussi les jeunes en difficulté d'insertion éligibles au Contrat à Durée Déterminée « insertion » (CDDI) peuvent être orientées par leur référent Pôle Emploi ou leur Chargé d'Insertion Professionnelle du Département. Le chantier d'insertion est soutenu par les fonds sociaux européens (FSE), le département du Morbihan et l'Etat.

Pour tout renseignement, contacter

l'encadrante du chantier nature :

Véronique LE PALUD au 06 84 60 80 97.

e.mail : chantiernature.plouay@laposte.net



Environnement

Semaine pour les alternatives aux pesticides

Pour cette 14^{ème} édition, Hélène Miotès, adjointe à l'environnement, a proposé un programme varié à la population.



Le jeudi 21 mars, les enfants accueillis au RAM- LAEP s'en sont donné à cœur joie avec la pâte à modeler naturelle fabriquée la veille par leurs aînés fréquentant l'Espace jeunes.



Le samedi 23 mars, afin de préparer leur retour, un atelier fabrication de nichoirs à oiseaux a été animé par Laura Gourrier, éducatrice à l'association Eau & Rivières de Bretagne. Le matériel et les matériaux ont été fournis par l'animatrice. Chaque participant est reparti avec son nichoir à installer dans son jardin.



Le mercredi 27 mars, au centre de loisirs Les P'tits Loups de Mane, une animation sur la biodiversité des sols a été proposée aux enfants. Cette animation a été conduite par Laura Gourrier, d'Eau & Rivières de Bretagne.



Le samedi 30 mars, un atelier de confection de cosmétiques et de produits d'hygiène et d'entretien à base de produits naturels, a clôturé la semaine. Cette matinée, organisée de façon ludique, a réuni une quinzaine de personnes autour de l'association Cléguéroise « 100 Sortir » qui a un an et demi d'existence. Julie Derrien et Cyndie Dubois, présidente de l'association, ont animé cet atelier orienté savons, shampoings et soins du corps, gommage et baume à lèvres.



L'exposition *Les filles de l'air* d'Eau & Rivières de Bretagne a orné la cour d'honneur du château du 18 mars au 18 avril faisant le lien entre la Semaine pour les Alternatives aux Pesticides et le Printemps de Manehouarn.

Gestion différenciée des espaces naturels

La commune souhaite protéger et favoriser la biodiversité sur son territoire, notamment dans le parc de Manehouarn et autour de l'étang de Pont-Nivivo.

Aussi, le service Espaces verts a-t-il mis en place une gestion différenciée en fonction des usages sur ces sites. Les grands espaces bénéficieront désormais d'une fauche plus tardive afin de protéger l'habitat de nombreuses espèces (oiseaux, insectes...) en respectant les périodes de nidification. La pratique d'une tonte en bordure permet de valoriser ces espaces. Une communication est mise en place sur site pour informer les usagers.



Des allées enherbées au cimetière

Comme vous avez dû le constater, les allées du cimetière verdissent. En effet, pour la protection de l'environnement et celle des personnes fréquentant ces lieux, les traitements y sont très limités. Aussi, le choix a été-t-il fait d'enherber les allées à l'aide d'un gazon de faible pousse. Cette touche de couleur permet en outre d'alterner avec cet espace souvent très minéral. L'usage de l'eau de javel et de tout produit agressif est à proscrire.



Cette vente aura lieu le 5 octobre 2019, le rendez-vous est fixé dans le parc de Manehouarn (entrée principale coté gîte) à 9h00. Cette vente est constituée de 8 lots composés de chêne et hêtre ou de chêne rouge principalement. Les lots seront situés sur les sites de Manehouarn (5 lots) et de Kermarrec (3 lots).

Le prix de vente est fixé à 15€ TTC le stère (lot d'environ 15/20 stères).

Pour tout renseignement : Mr B. RASSE, agent O.N.F Tél : 02-97-33-32-94 - Portable : 06-18-03-68-10

● Printemps de Manehouarn

Cette douzième édition du Printemps de Manehouarn, dédiée au jeu, a été marquée par un temps peu clémente le matin... Pluie, froid (il a même neigé dans un secteur de Plouay...) ont cependant cédé la place à une belle éclaircie l'après-midi, éclaircie qui a encouragé le public à venir profiter des animations autour du château. Rappelons que cette fête de la nature promeut le jardinier au naturel et la biodiversité.

Comme chaque année, les visiteurs ont pu recueillir de précieux conseils (concernant le tri des déchets sur le stand de Lorient Agglomération, la biodiversité au potager auprès de Jean-Pierre Broseta des jardiniers de Bretagne), faire le plein de compost ou de paillage (mis à disposition par Lorient Agglomération), acheter plantes et décorations de jardin. Le thème de la journée a été décliné par le centre de loisirs Les P'tits Loups de Mane et par la société Jeux vagabonds de Malansac qui ont mis des jeux à disposition du public. Les artistes n'ont pas été en reste : tronçonneuse en main, Nicolas Izquierdo a sculpté toute la journée sous les yeux du public, les agents du Chantier Nature et patrimoine ont exposé les animaux en osier conçus sous la houlette de Caroline Chomy, vannière, et les deux comédiens de la Compagnie Pile poil ont délivré avec une belle énergie et humour une leçon de biodiversité aux plus jeunes.



● Civisme

IMAGES D'UNE ÉPOQUE RÉVOLUE ?

Non ! Saint-Levennec et Penterff à Plouay en mars 2019 !



Notre campagne mérite d'être mieux considérée !



JE RESPECTE MA VILLE ET MES CONCITOYENS :
je ramasse les crottes de mon chien !



JE RESPECTE MES VOISINS :
j'apporte mes déchets verts à la déchetterie ou je les utilise en paillage. Le brûlage est interdit !



JE RESPECTE MA SANTÉ ET MA SÉCURITÉ :
je ne me baigne pas dans les étangs de Manehouarn. C'est interdit !



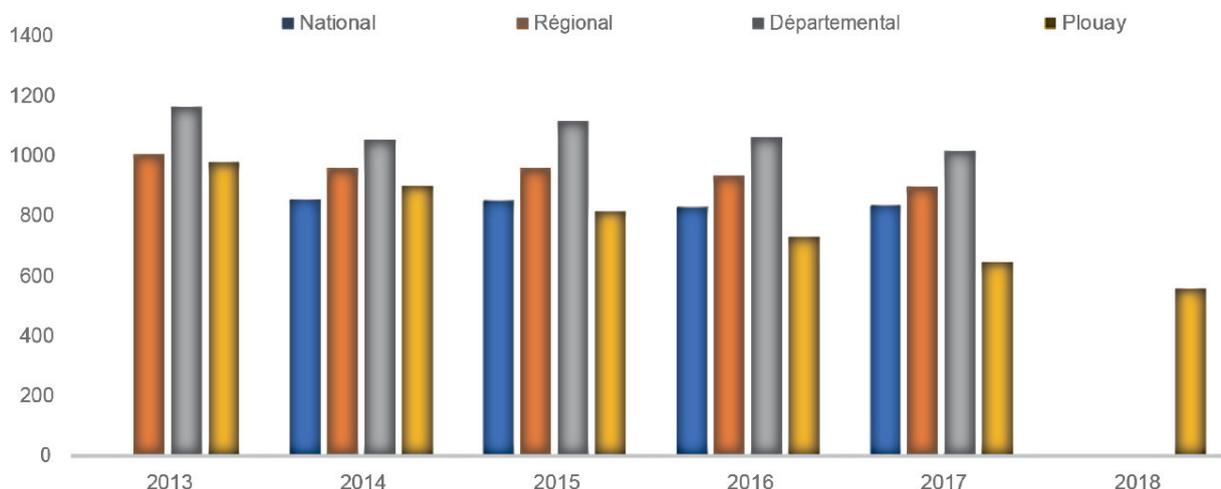
JE RESPECTE LA TRANQUILLITÉ DE MES VOISINS :
les horaires de tonte et travaux bruyants sont :
du lundi au samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00
dimanche et jours fériés : 10h00 - 12h00



Budget - Finances

En vertu d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement, 2018 se solde par un excédent de 936 491.61 €. Cette gestion saine et rigoureuse permet de dégager des marges de financement pour l'investissement et de poursuivre un programme d'investissement ambitieux. Cet excédent a été intégralement versé à la section investissement du budget primitif 2019.

Cette maîtrise des dépenses a aussi permis de réduire la dette par habitant pour la cinquième année consécutive. Au 31/12/2018 celle-ci s'élève à 557.85 € (pour mémoire 646.33 € au 31/12/2017). Cet effort répond à une anticipation raisonnée des investissements prévus sur le budget 2019.



Comparatif des ratios de la strate 5 000 – 9 999 habitants (communes appartenant à un EPCI à FPU)

Selon les critères de la charte Gissler, 100 % de l'encours de dette est classé A1, catégorie présentant le niveau de risque le plus faible.

● Le budget primitif 2019

La loi impose à toutes les communes de voter un budget primitif pour le 15 avril (le 30 avril les années de renouvellement des assemblées délibérantes) : c'est un budget prévisionnel dans lequel figurent toutes les dépenses et toutes les recettes de l'année. Ce budget doit être équilibré : les recettes prévues doivent être égales aux dépenses projetées. Outre l'équilibre global, chacune des sections (fonctionnement et investissement) doit être équilibrée. Dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif, un débat d'orientations budgétaires doit se tenir en conseil municipal.

Les orientations 2019 mettent l'accent sur :

- La poursuite de la politique de non augmentation des taux d'imposition, et ce pour la 20ème année consécutive.
- La contribution de l'ensemble des services municipaux à la maîtrise des charges générales.
- Le maintien de l'autofinancement à un niveau toujours important pour permettre l'investissement public.
- La maîtrise de la dette.

Stabilité des taux d'imposition

Ainsi, l'année 2019 est une nouvelle fois marquée par la stabilité des taux d'imposition communaux, inchangés depuis 2000 :

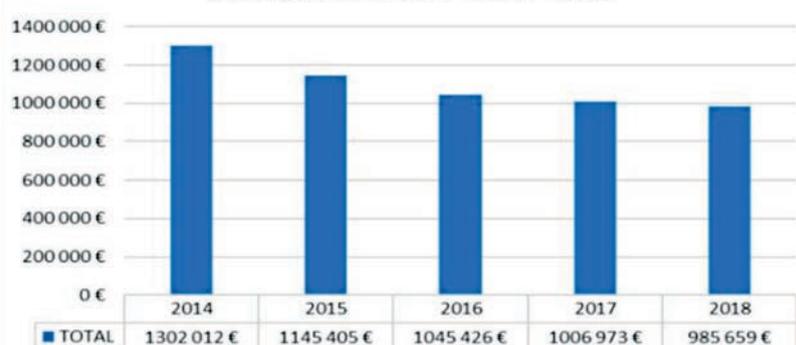
Taxe habitation : 13.11 % **Taxe foncière sur le bâti** : 19.52 % **Taxe foncière sur le non bâti** : 44.68 %

Néanmoins le produit fiscal attendu est en progression compte tenu de la revalorisation des valeurs locatives liée à l'inflation (+ 2.2 % pour 2019 vs + 1.2 % en 2018) et de l'augmentation des bases en volume (constructions nouvelles et autres nouveaux logements).

Section de fonctionnement 2019

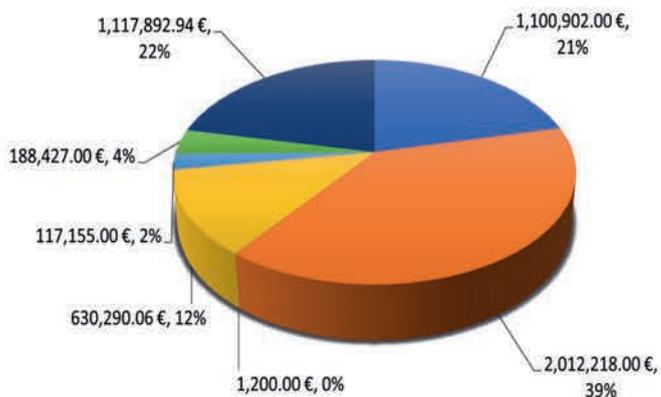
Outre le produit des services et celui des impôts et taxes, les finances des collectivités territoriales sont alimentées par des dotations de l'Etat. Ces dotations ont été marquées les dernières années (jusqu'en 2017) par la contribution des collectivités au titre du redressement des finances publiques (CRFP). Notre Dotation Globale de Fonctionnement au titre de l'année 2019 est estimée à 993 957 €.

Evolution de la DGF 2014-2018

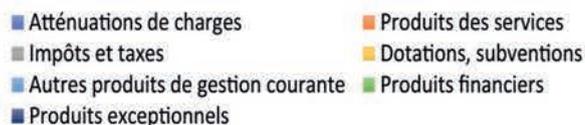
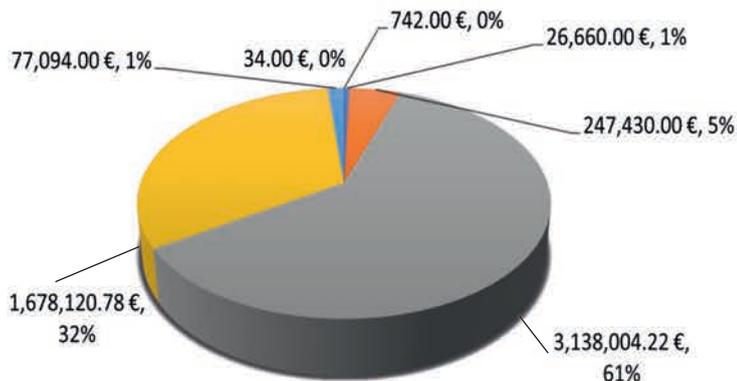


BUDGET PRIMITIF 2019

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 5 168 085 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 5 168 085 €

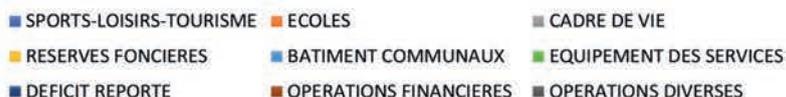
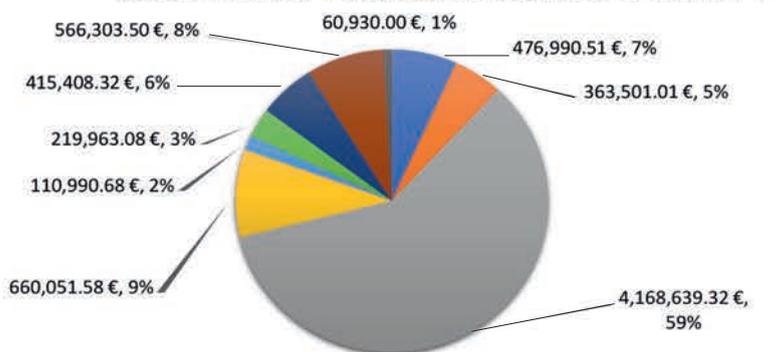


SECTION INVESTISSEMENT 2019

Seules les recettes certaines sont inscrites au budget prévisionnel. Par conséquent, le besoin de financement prévisionnel est susceptible d'être minoré en cours d'année en fonction des aides accordées par les co-financeurs (des dossiers de demandes de subventions sont à l'instruction et/ou à déposer).

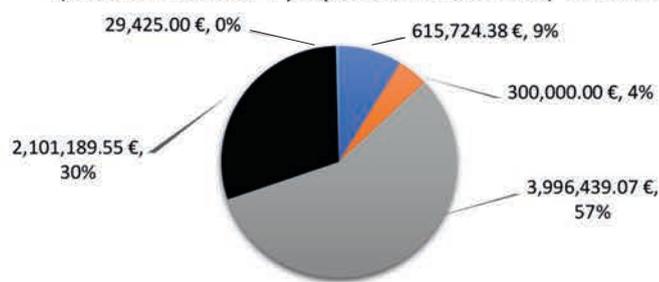
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

(Restes à réaliser + propositions nouvelles) : 7 042 778 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

(Restes à réaliser + propositions nouvelles) : 7 042 778 €



L'année 2019 sera essentiellement consacrée à la réalisation d'opérations déjà engagées :

- l'aménagement nord du centre-ville par la requalification des espaces publics
- La création de deux bâtiments au complexe sportif (club-house FCP et local pour le Comité de la piste)
- L'extension de l'école maternelle Arc-en-ciel (salle de restauration scolaire).

Cette année 2019 sera également marquée par le lancement de plusieurs études de faisabilité :

- Projet de création d'une Maison de Services au Public (MSAP)
- Projet d'aménagement des rues des Alliés, de Kerveline, de Poul-Fetan
- Projet d'aménagement de la rue des Acacias (aux abords de l'école maternelle Arc-en-ciel) et de l'allée des Tilleuls (aux abords de l'EHPAD).
- Projet de réalisation d'un cheminement piétonnier depuis le centre-ville vers la zone de Restavy.
- Projet d'agrandissement de la salle de sieste à l'école maternelle Arc-en-ciel.
- Projet de création d'une seconde salle de sport.

Au fil du Scorff et autour de Manehouarn

A héd er Skorv hag endro da Manéhoarn

Dans le bulletin du mois de décembre dernier, nous retracions l'histoire du Monument aux Morts de la Place de l'église. Nous vous proposons cette fois l'inauguration du Monument de la Résistance érigé au cimetière.

Ba buleteñ miz en Aùent passet, ni'boè kaujet a istoér monumant er ré varù e zo ar blassen en iliz. Er uéh-ma ni 'gaujei d'oh a fest-kannit monumant er rézistanted, ha zo bar véred.

Ce monument de granit breton surmonté d'une croix de Lorraine a été construit par M. Le Berre, marbrier au Fauouët. Il a été inauguré le 14 novembre 1948. Ce monument rend hommage aux seize jeunes résistants plouaysiens morts pour la France, morts pour la liberté dont nous jouissons. Le Ouest-France du 15 novembre 1948 relate cette inauguration :

Er monumant-se, groeit get meññ gris doh Breih, zo or groéz a Lorraine ar er lein anehoñ. Zaùet e pet get en Outrou Bèr, kizellour marbr bar Fauoued. Kanniet e pet de dud er barrez d'er 14 a viz Kale-Gouiañ 1948. Er monumant-se e ra inour d'en huezek patriot doh Ploé ha zo marù eit er Frans hag eit hon libéré.

« En ce mois de commémoration des morts, le miz du, le mois noir des bretons, les cérémonies à leur mémoire offrent un caractère plus impressionnant encore qu'à toute autre époque de l'année et aujourd'hui où la ville de Plouay allait inaugurer son monument de la résistance placé au cimetière, au milieu des morts, le temps s'est mis à l'unisson. Un brouillard, tel un voile ouaté de deuil, planait sur la ville et les campagnes. [...]

Tout Plouay est là, les enfants des écoles publiques et privées, la compagnie de sapeurs-pompiers, les sociétés patriotiques, la population forment un carré. [...]

Précédé des croix paroissiales, un immense cortège d'hommes et de femmes se met en marche vers le cimetière où un très beau monument en granit breton surmonté d'une croix de Lorraine et portant le nom des Morts de la Résistance a été édifié par les soins de M. Le Berre, marbrier au Fauouët. [...]

Parmi les couronnes et bouquets, nous remarquons une belle croix de Lorraine d'œillets roses offerte par la municipalité de Plouay. Les clairons sonnent *Au champ*. Le maire de Plouay et M. Le Guen, dont le fils a succombé à Mauthausen, en Allemagne, font tomber le voile tricolore qui masquait le monument. Un grand silence plane, rompu par l'appel des Morts opéré par M. Etienne Cordier et Paul Duguey, de la Résistance.

Le curé de Plouay bénit le monument et entonne *le Libera* puis donne l'absoute. M. le Maire parle : « C'est un grand honneur pour lui, dit-il, de remettre aux familles des victimes, le monument que la population tout entière a voulu leur offrir pour glorifier le sacrifice de ceux qui ne voulurent pas s'avouer vaincus. »



M. Jean Rouliès sous-préfet de Lorient



M. Louis Le Moennic conseiller général du canton.



M. Antoine Le Floch Maire de Plouay

Vous l'avez remarqué ?

La photo qui accompagne cet article n'est pas celle du monument de Plouay ! Un erratum est publié quelques jours plus tard : « Au cours d'une inoubliable cérémonie dont nous avons publié le compte-rendu dans notre numéro de lundi matin, la Ville de Plouay a inauguré le monument que sa piété a élevé à la mémoire de ses héroïques résistants morts pour la France. Une erreur matérielle, dont nous nous excusons bien vivement, nous a fait reproduire une mauvais cliché de ce monument. Nous le reproduisons à nouveau aujourd'hui tel qu'il est sommé d'une croix de Lorraine, beau dans son émouvante simplicité.



Le Monument de la Résistance porte les noms de neuf membres des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur), quatre des FFL (Forces Françaises Libres) et trois noms de déportés.

Merci à Jean-Pierre Le Floch pour la mise à disposition des documents afférant à cette inauguration.

● Aménagement du nord du centre-ville

. UN ESPACE DE VIE ET UNE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE BÂTI



Ce vaste chantier a débuté en février par le décaissement de la place du Vieux Château.



Des pavés ont été posés sur la rue du Vieux Château et sur la rue du Cimetière. Cette zone pavée descendra jusqu'au boulevard des Championnats du monde. La pose des gradins a été commencée à la mi juin; ceux-ci permettront d'organiser des événements sur cette place. L'aménagement complet de celle-ci sera achevé pour la fin du mois de juillet.

. UNE LIAISON SÉCURISÉE ENTRE LE CENTRE VILLE / ZONE COMMERCIALE

L'aménagement de l'amorce du boulevard des Championnats du Monde met d'ores et déjà en évidence la liaison entre la place du Vieux Château et la zone commerciale située au nord du centre. Les passages piétons sont implantés sur des plateaux ralentisseurs visant à sécuriser la traversée. Les trottoirs du boulevard des Championnats du monde, jusqu'à l'entrée de la voie privée desservant le supermarché, ont été traités en enrobé GOASQ. Cet enrobé va progressivement blanchir ce qui distinguera nettement la chaussée et les trottoirs. Les plantations seront effectuées au mois d'octobre.



. LE GIRATOIRE AU CROISEMENT RUE DES ALLIÉS BD DES CHAMPIONNATS DU MONDE

Ce carrefour problématique a été réaménagé en carrefour giratoire au mois d'avril. Ce giratoire franchissable d'un diamètre de 22 mètres a été testé par camions et cars et est d'ores et déjà très apprécié tant il fluidifie la circulation en ce secteur stratégique de la circulation locale. La pose des candélabres et des barrières est programmée pour le début de ce mois de juillet.

APPEL À LA PRUDENCE

La circulation est certes plus facile dans ce secteur mais cela ne doit pas faire oublier les règles élémentaires de prudence aux abords de ce carrefour où véhicules et piétons doivent coexister. De nombreuses traversées de piétons s'effectuent dans ce secteur vers les commerces limitrophes...

Automobilistes, ralentissez !



. DÉMOLITION DU MUR DU STADE, RUE DE MANEHOUARN

Cette démolition a été opérée les 13 et 14 juin. Les ouvriers ont aussitôt posé un soutènement en béton préfabriqué en prévision de la pose du filet pare-ballon. La disparition de ce mur éclaircit singulièrement ce secteur et la haie de bouleaux est désormais bien mise en valeur.

. LE NOUVEAU VISAGE DE LA RUE HÉLÈNE LE CHATON

Parallèlement, la nouvelle configuration de cette rue entre le cimetière et la zone nord est très vite apparue : les zones de stationnement ont été enrobées dès la mi-juin, plus vite que prévu, et ont été ouvertes au plus tôt afin de répondre à la problématique du stationnement forcément plus compliqué en cette période de travaux. Le redécoupage de cette rue privilégie les liaisons douces : la chaussée est encadrée de deux cheminements piétons-cycles séparés de la voie de circulation automobile par des places de stationnements.



. DÉPLACEMENT DE LA GARE ROUTIÈRE

Le temps des travaux au bas de la place du Vieux Château, la gare routière a été positionnée le long du mur du cimetière, rue de Manehouarn. La gare routière, qui devient un Pôle d'Échange Multi-Modal, retrouvera son emplacement rue Hélène Le Chaton pour la rentrée de septembre.



. SUIVI DE CHANTIER

Outre la réunion hebdomadaire qui rassemble les représentants des entreprises, Marc Danet, responsable des services techniques de la ville, Pascal Rio, directeur général des services de la mairie et Roland Guillemot, adjoint à l'urbanisme, les élus de la commission travaux-Urbanisme se rendent régulièrement sur les lieux pour faire le point.

● Les animations de la médiathèque

Maryana Charrant, conteuse et chanteuse, anime depuis l'an dernier les séances contées programmées par l'équipe de la médiathèque. Ces séances destinées aux enfants de 0 à 8 ans sont variées : un thème est défini pour chaque séance (éveil musical, printemps et jardin, animaux, contes d'Amazonie...). Celles-ci sont très rythmées : Maryana utilise parfois des supports prêtés par l'association Amelire de Lorient (raconte-tapis, kamishibai, personnages...) ou raconte ses contes traditionnels qui s'enchaînent à un rythme alerte entrecoupé de pauses chants : les enfants (douze en moyenne par séance) sont heureux de participer.



● Interview de Maryana

Comment en vient-on à animer des séances de contes ?

Quel a été votre parcours ?

J'ai suivi des études en histoire de l'art. Puis, professeur des écoles, j'ai enseigné pendant dix ans dans l'Éducation nationale ; je pratiquais déjà le conte dans mes classes. Mais mon parcours a été surtout fait de voyages et de rencontres déterminantes. Chaque étape de ce celui-ci m'a permis d'explorer et d'approfondir ma connaissance des arts et de leurs matériaux : j'ai travaillé le conte, les arts énergétiques, la danse, la psychophonie, le yoga du son... Toutes ces pratiques sont en lien : elles sont au service de notre être, de son désir profond de s'exprimer ; chacune d'elle est une façon d'aller à la rencontre de soi-même... Concernant le conte, j'ai suivi pendant sept ans l'enseignement d'Henri Gougaud, écrivain, parolier, conteur, essayiste ; dans ses ateliers, on apprend à aller à la rencontre de soi-même (car selon lui « On apprend à partir de ce que l'on est vraiment »), à la rencontre de l'autre ; on apprend aussi à entrer en résonance avec les histoires.

Qu'est-ce qui vous plaît particulièrement dans le conte ?

Le conte est universel : je raconte l'Amazonie, l'Afrique, l'Asie, la Bretagne... je raconte ce qui me touche, m'émeut et me fait rire. On rencontre un conte comme une personne, il devient un ami et on y trouve les mêmes espaces infinis que dans une relation. On peut raconter tout le temps la même histoire, ce n'est jamais la même histoire.

Depuis combien de temps vous consacrez-vous à cette activité ?

Il y a huit ans, j'ai créé une association en région parisienne et depuis 2013, je produis et réalise différents spectacles, seule ou en collaboration avec des artistes musiciens, conteurs, danseurs.

Qu'est-ce qui vous a amenée à Plouay pour ces séances contées ?

Je suis Plouaysienne, tout simplement ! Et même si je ne vis pas ici pour le moment, je reviens régulièrement dans ma famille. J'ai aussi rencontré à la médiathèque une équipe dynamique, très à l'écoute et avec laquelle j'apprécie de travailler.

Les séances contées que vous donnez à la médiathèque s'adressent aux enfants ; est-ce votre seul public ? Évidemment non. La magie du conte opère quelque soit l'âge : je propose des interventions dans les écoles, les ALSH mais aussi dans les EHPAD.

Et je donne des spectacles tout public comme à Plouay en août 2016 avec la Compagnie des moutons dans le ciel : nous avons avec Solène Rousseau et le musicien Franck Guinic proposé une balade de contes et de musique, Les Merveilles, dans le parc de

Manehouarn. En avril 2018, dans le cadre du Printemps de Manehouarn, j'ai animé avec Kristell Corre, diététicienne-nutritionniste, une balade qui a permis aux participants de redécouvrir les plantes locales et d'écouter des contes. En novembre dernier, j'ai conduit une nouvelle promenade contée dans ce parc en compagnie de Charlotte Merlin.



Interview de Maryana (suite)

Vous avez aussi proposé des ateliers d'écriture cette année à la médiathèque ...

Oui, c'est un tout autre travail mais tout aussi passionnant. J'ai proposé à Maïka de lancer ces ateliers et pour une première à Plouay, c'est une réussite ! Sept femmes se sont réunies une fois par mois et nous avons travaillé sur l'écriture de portraits. Nous sommes entrées dans l'écriture par étapes et ce projet a abouti à une belle exposition qui s'est tenue du 18 mai au 1er juin.

Vous n'êtes pas intervenue seule sur ces ateliers d'écriture...

J'ai travaillé ce projet en collaboration avec Marie-Anne Gouret, photographe faouëtaise. Le thème du portrait appelait cette collaboration et Marie-Anne a fait des portraits photographiques qui entrent en résonance avec les textes des participantes.

Ces ateliers s'adressaient à des personnes qui écrivaient déjà ?

Non, absolument pas. Certaines avaient déjà une pratique confirmée de l'écriture, d'autres ont débuté avec ces ateliers. C'est une belle expérience personnelle que l'écriture : il faut accepter de lâcher prise, de se libérer du regard de l'autre et de la volonté de « bien faire ». En atelier, il n'y a pas de « bien faire » ; il s'agit de libérer sa créativité. C'est une belle rencontre avec soi-même !

Maryana, que peut-on vous souhaiter ?

De pouvoir continuer de développer mon activité qui est amenée à s'étendre... De pouvoir continuer de m'enrichir, de me nourrir de toutes ces rencontres avec le public, avec les textes, les mots, les musiques, les sons...



Le 18 mai, lors du vernissage de l'exposition, les femmes ayant participé aux ateliers d'écriture, ont lu tour à tour leurs textes.



Médiathèque

Place du Vieux Château
56240 PLOUAY
02 97 33 11 94
bibliotheque.plouay@wanadoo.fr
Catalogue en ligne sur
www.plouay.fr

Les services proposés par la médiathèque



Le fond de la médiathèque s'élève à 22 000 documents tous supports confondus (livres, dictionnaires, magazines, encyclopédies, CD audio, DVD).

La bibliothèque est abonnée à une quarantaine de magazines adaptés à tous les publics (adulte et jeunesse). A ce fonds, viennent s'ajouter les documents prêtés par la médiathèque départementale du Morbihan. Il est renouvelé deux fois par an. Les abonnés peuvent également réserver sur demande les documents de la médiathèque départementale (livres, CD et vidéo). Si le document est disponible à la médiathèque départementale, il est possible de l'obtenir sous un délai de 15 jours.



La médiathèque met à votre disposition des postes informatiques avec accès internet.

L'utilisation de ces postes, d'internet et du réseau WIFI nécessite l'acceptation de la charte internet annexée au règlement intérieur de la médiathèque. Les enfants de moins de 7 ans doivent être accompagnés pour l'utilisation des postes informatiques. La consultation d'internet par les mineurs de moins de 15 ans nécessite une autorisation signée des responsables légaux. L'impression et la photocopie sont possibles (gratuit jusqu'à cinq feuilles). Un service de scanner est mis à disposition gratuitement.



Deux fois par semaine

(le mardi et le vendredi de 14h00 à 16h00) un agent de la médiathèque accompagne les usagers dans l'utilisation des outils informatiques pour la réalisation de leurs démarches administratives (accès aux factures, formulaires en ligne, paiement dématérialisé...). Au cours de ces ateliers, diverses formations seront proposées aux participants : familiarisation avec l'environnement numérique, utilisation du scanner et de l'imprimante, création d'une boîte mail, téléchargement de fichiers, rédaction de curriculum vitae...

Les tarifs de la médiathèque ont baissé pour favoriser l'accès de tous aux abonnements proposés.

Demandeur d'emploi, bénéficiaire de RSA	GRATUIT
Abonnement complet famille (livres - CD - DVD)	20 €
Abonnement complet Individuel (livres - CD - DVD)	15 €
Abonnement complet famille (livres)	15 €
Abonnement complet Individuel (livres)	10 €

● Le Salon des arts

Le 21^e salon des arts de la ville de Plouay s'est tenu du 3 au 18 mai. Quatre nouveaux artistes locaux ont rejoint les fidèles de cette manifestation : ils étaient dix-neuf à exposer et à concourir pour le prix de la ville de Plouay. Toutes les techniques étaient présentées : huile, acrylique, aquarelle, eau-forte... Les visiteurs ont pu apprécier la qualité et la diversité d'inspiration de ces œuvres. *Les Fonds abyssaux* de Béatrice Ulvé de Larmor-Plage ont eu la faveur du jury et ont remporté le prix de la ville de Plouay. La toile a été acquise par la municipalité et a rejoint les murs de la mairie.



● Animation jeux vidéo à la médiathèque

Pour accroître son offre d'animations, la médiathèque a bénéficié, par le biais de la médiathèque départementale du Morbihan, du prêt d'une console de jeux vidéo Nintendo Switch pour une durée d'un mois. La console a été mise à disposition des usagers dans la salle des contes, trois mercredis pendant le mois d'avril, sous la surveillance d'un agent de la médiathèque. L'essai a été concluant puisque petits et grands, venus en nombre, ont pu passer un moment convivial et apprendre à se connaître autour du jeu vidéo. Une après-midi fut également consacrée à l'Espace jeune pendant les vacances de Pâques.

Les jeux vidéo sont présents depuis maintenant plusieurs années en médiathèque. Ils permettent de développer certaines qualités comme la patience, la persévérance, la concentration ou encore l'imagination et la créativité. Ils contribuent également à faire de la médiathèque un lieu de vie et d'animation ludique et constituent une porte d'entrée pour de nombreux publics plus ou moins éloignés de ce lieu. L'équipe de la médiathèque envisage donc de faire revenir la console mais cette fois complétée par d'autres animations en lien avec le jeu vidéo (exposition rétrogaming ou ateliers de création de jeux vidéo par exemple).



Domaine de Manehouarn

● Nouvelle application sur téléphone portable

L'histoire de Manehouarn contée sur un circuit de randonnée

Lorient Bretagne sud tourisme et Lorient agglomération ont développé une application qui donne accès à tous les circuits de randonnée des Pays de Lorient et de Quimperlé. L'application Rando Bretagne sud est disponible sur App store et Play store. Vous pouvez aussi télécharger cette application sur place au point Information mobile à l'accueil du gîte.

Cinq cents ans d'histoire à Manehouarn

Un circuit est consacré au domaine de Manehouarn.

Le contenu préparé par Jacqueline Le Calvé (Lorient agglomération) relate toute l'histoire du domaine et de ses occupants.



● Nouvelle salle de séminaire pour associations et entreprises

Une surface aménageable selon vos besoins.

La salle de 110 m² est modulable grâce à ses rideaux à isolation phonique, vous permettant si vous le désirez, de travailler en petits groupes ou jusqu'à 70 personnes.

Des équipement professionnels et adaptés

- . Wifi accessible . Vidéo-projecteur
- . Micro et sonorisation . Paper board

Domaine de Manehouarn

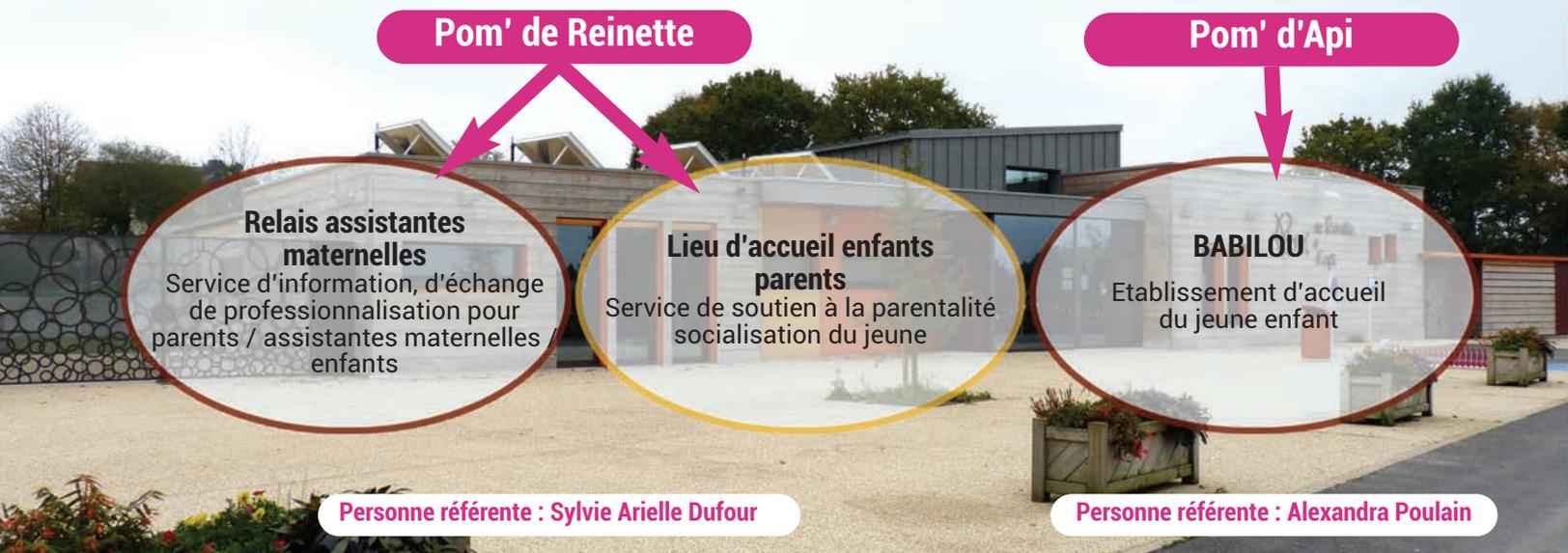
56240 PLOUAY - Tél. 02 97 33 05 93

gites-plouay@compagniedesportsdumorbihan.fr



Petite enfance

Maison de la petite enfance Pom'de Reinette et Pom'd'Api



Pom' de Reinette

Pom' d'Api

Relais assistantes maternelles

Service d'information, d'échange de professionnalisation pour parents / assistantes maternelles enfants

Lieu d'accueil enfants parents

Service de soutien à la parentalité socialisation du jeune

BABILOU

Etablissement d'accueil du jeune enfant

Personne référente : Sylvie Arielle Dufour

Personne référente : Alexandra Poulain

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE
La petite enfance en grand

6^{ème} EDITION
18 > 24 mars 2019

Thème 2019
pareil, pas pareil



Du 8 au 16 mars, tous les services Petite enfance de Plouay ont participé à la Semaine Nationale de la Petite Enfance initiée par l'association Agir. Cette première participation a été couronnée de succès.

A Pom' de Reinette (RAM-LAEP)

Le premier temps fort de cette semaine a été une ciné-rencontre le vendredi 8 mars. En présence de la réalisatrice Anne Barth, une cinquantaine de personnes a visionné le film *L'arbre de l'enfance*, film qui interroge l'impact de l'éducation reçue sur les rôles pris en tant qu'adulte, parent, grand-parent, éducateur... La projection a été suivie d'un échange très riche entre le public et la réalisatrice.

Le lendemain, samedi 9 mars, Anne Barth a animé un atelier sur la communication consciente. Le mardi 12, Nathalie Ouptier, professeur à l'école de musique, a animé une séance musicale. Le jeudi 14, Thomas Guiot, psychomotricien, est intervenu au RAM et les kinésithérapeutes-ostéopathes de l'association Bébés Plagio 56-ABP 56 ont animé une conférence sur la



problématique : « Comment éviter que l'enfant ait la tête plate ? ». De nombreux conseils ont été prodigués aux parents et professionnels présents.

Le vendredi 15 mars, Hélène Harb de l'association L'écloserie de Lorient a animé une soirée conférence intitulée « L'animation culturelle, quel intérêt pour les tout-petits ? ». Cette soirée a été suivie d'un atelier partagé d'expression manuelle le samedi matin.

A Pom'd'Api

Au multi-accueil, la semaine a été ponctuée des diverses activités proposées aux parents avec leurs enfants : atelier Glace à l'eau, atelier Écoute pour voir, atelier Tri des chaussettes, atelier Affaire de goût, atelier C'est tout un Art, atelier Douces Illusions, atelier Sous le seau du Secret.



La semaine s'est achevée par un café des parents, moment privilégié qui permet d'échanger autour de divers moments partagés ont permis aux enfants de faire (re) découvrir à leurs parents les moments qu'ils vivent en leur absence...



Toute la semaine, les enfants ont profité d'une installation sensorielle dans le hall d'accueil de la Maison de la Petite Enfance.

LAEP
Pom' de ReINETTE Lieu d'Accueil Enfants Parents

Ouvert tous les jeudis matins de 9h30 à 12h00 à Plouay
Enfants et parents/grands parents/accompagnants, vous êtes bienvenus dans cet espace qui vous est dédié : jeux, partage et soutien, rencontres, échanges. Ces matinées sont dédiées aux tout petits. L'accueil est libre et neutre (heure d'arrivée et de départ à votre convenance sans inscription).



● Agenda :

CONGÉS

Le RAM sera fermé du lundi 29 juillet au vendredi 23 août. Réouverture le lundi 26 août.

Le LAEP sera fermé du 1er au 29 août. Réouverture le jeudi 5 septembre.



● Commission d'attribution des places au multi-accueil

Dans le cadre de l'EAJE Pom d'Api, la prochaine commission se tiendra le jeudi 17 octobre. Clôture des inscriptions auprès de S.A Dufour le vendredi 11 septembre.

Comment inscrire mon enfant à la crèche et suis-je assuré d'avoir une place ?

La pré-inscription se fait auprès de Sylvie Arielle DUFOUR, coordinatrice petite-enfance. La pré-inscription est ensuite transmise à la directrice du multi-accueil Madame Alexandra POULAIN qui prend contact avec les familles pour les rencontrer.

La demande concerne un **accueil régulier** : elle sera étudiée lors d'une commission d'attribution en fonction des places disponibles. Les commissions d'attribution ont lieu tous les 3 mois.

La demande concerne un **accueil occasionnel** : l'enfant pourra être inscrit à la crèche directement. Le temps d'accueil se fera sur les places disponibles du jour souhaité. Il n'y a pas de temps minimum d'accueil.

Combien cela coûte-t-il ?

Le multi-accueil Pomme d'Api est un établissement conventionné par la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan. Le coût pris en charge par la famille est calculé en fonction des ressources du foyer et du nombre d'enfants à charge. Une simulation du tarif horaire est possible sur le site de la CNAF mon.enfant.fr

MULTI-ACCUEIL



Contact :
Alexandra POULAIN (Directrice)
Place Bécherel
02 97 33 07 76



MAISON DE LA PETITE ENFANCE POM' DE REINETTE ET D'API

Responsable
du service
Petite Enfance :
Sylvie Arielle DUFOUR
Place Bécherel
02 97 33 14 61

Ouvert du lundi au vendredi de 7h15 à 19h00.
plouay-pommedapi@babelou.com www.babelou.fr

ram.laep.plouay@orange.fr
Permanences sur RDV : lundi et mercredi de 9h à 12h30
Permanences sans RDV : mardi et jeudi de 13h30 à 17h30

Vac'Loisirs

En février et avril 2019, sur chaque période, 53 jeunes ont participé aux activités Vac'Loisirs soit 400 participations sur l'ensemble des deux périodes de vacances scolaires.

Des activités de loisirs, ludiques et sportives, encadrées par une équipe d'animation ont été proposées aux jeunes âgées de 11 à 17 ans. De nombreuses animations se sont faites à Plouay (Flag rugby, pyramide de gâteaux, Windows colours... Les sorties à bowling, à la patinoire et à la piscine ont également rencontré un vif succès. Les jeunes ont également rencontré d'autres adolescents des espaces jeunes voisins lors de rencontres sportives (Défie tes anims, Lanvado'sport, Robin des bois).

Des nouveautés se sont ajoutées aux programmes des vacances. Les jeunes ont pu découvrir le salon du jeu à Plessé 44. Lors de cette sortie, ils ont pu manipuler d'anciennes consoles de jeu, découvrir la réalité virtuelle et les nouveautés en termes de jeu de société, pratiquer le laser Game. Une pyjama partie a été organisée pendant les vacances d'Avril, 8 adolescentes ont passé une nuitée à l'espace jeunes. Au programme, manucure, film, quizz, discussion, boom, repas.

Les activités phares : les soirées cinéma et loup garou, piscine, bowling, salon du jeu, initiation boxe, un repas presque parfait.



Laser blade à Plessé (44)

Tournoi de foot à Kervignac

UNE NOUVEAUTÉ MARQUE L'ANNÉE 2019

L'équipe d'animation a mis en place les mercredis thématiques en période scolaire
1^{er} mercredi de chaque mois Cauchemar en cuisine

2^{ème} mercredi Bricolage et création

3^{ème} mercredi Activités sportives et grands jeux extérieurs

4^{ème} mercredi Jeux de société, multimédia, TV, média

Les jeunes ont la possibilité de déjeuner à l'Espace jeunes le mercredi à partir de 12 h (chacun doit apporter son repas)

Vac'Loisirs été

Vac'Loisirs été démarre le lundi 8 juillet. L'équipe d'animation a prévu un programme varié pour cet été Récré des 3 curés, char à voile, Segway la guerre des chefs (Plo Lantha). Un superbe été se profile à l'horizon rencontres, échanges, soirées, animations diverses.

S'inscrire à l'espace jeunes c'est aussi l'occasion pour les jeunes de participer à des camps. Cet été deux camps sont organisés.

22 JUILLET AU 26 JUILLET 2019



Le séjour se déroulera au sein du camping du lac à Savenay 44

Au programme VTT sur le GR, accrobranche, laser tag, et journée au sein du parc de loisirs la vallée des korrigans

15 places maximum

Tarif Plouaysiens :
QF1 : 150€ - QF2 : 170€ - QF3 : 180€
Tarif extérieur : 225€

CAMP A SAVENAY

5 jours / 4 nuits

5 AOÛT AU 7 AOÛT 2019



Les jeunes seront hébergés au gîte situé au sein même du centre équestre « la crinière de l'ouest » (Lanvénege).

Au programme : découverte du monde du cheval, balade, cours d'équitation....

16 places maximum

Tarif Plouaysiens :
QF1 : 116€ - QF2 : 132€ - QF3 : 155€
Tarif extérieur : 175€

CAMP EQUITATION

3 jours / 2 nuits

POINT INFORMATION JEUNESSE

En plus d'être un lieu de partage, de rencontre, l'espace jeunes est également un lieu de ressource. En effet, dans les mêmes locaux se situe le Point information Jeunesse (PIJ) permettant aux 16-30 ans de trouver des informations sur la formation, l'emploi, les métiers, le logement, la vie affective, les loisirs, les vacances, l'international, le sport, la vie quotidienne... Anne-Laure Lespert, vous accueille et vous guide dans vos recherches et démarches. L'accueil est gratuit, anonyme et sans rendez vous, des réunions à thèmes sont régulièrement organisées (BAFA, Baby sitting). Ainsi, en février, un atelier job d'été a été organisé. Le PIJ de Plouay a aussi participé au Forum job d'été à Lorient au mois de mars. Des rendez-vous individualisés peuvent être programmés.

LES BUREAUX SONT OUVERTS

Périodes scolaires Lundi, mardi, jeudi de 9h30 à 12h30 et 14h00 à 16h30
Mercredi de 10h00 à 12h00 et 14h00 18h00

Périodes vacances scolaire Du Lundi au jeudi de 17h00 à 18h30
Le vendredi 14h00 à 18h00



● ESPACE JEUNES

Espace de rencontre des jeunes de 11 à 17 ans



Activités de loisir (ludiques et culinaires) pendant les vacances scolaires. Foyer ouvert le mercredi de 14h00 à 18h00 (accès à internet, billard, baby foot)

● Extension de l'école maternelle Arc-en-ciel

Les travaux vont bon train et la nouvelle cantine de l'école sera opérationnelle à la prochaine rentrée de septembre. Ce nouvel espace de restauration de 120 m² à ossature bois sera plus confortable pour tous : enfants et personnels étaient à l'étroit dans l'ancienne salle. Cette extension permettra de réserver l'ancienne salle de cantine/garderie au seul usage de garderie et évitera une lourde manutention quotidienne de mobilier par les agents. Chaque espace aura ainsi une vocation unique.



Le lundi 13 mai, les cloisons extérieures ont été posées par l'entreprise Loy et compagne.

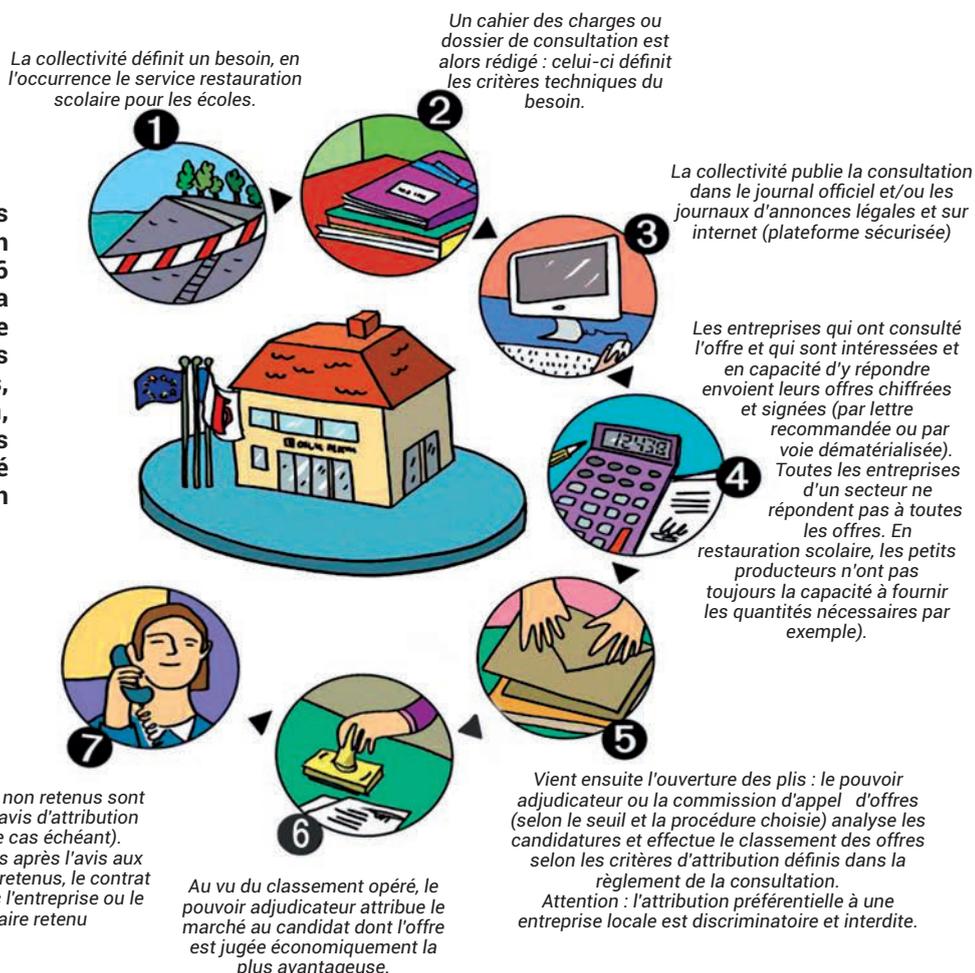
● Un mode de gestion : la prestation de service

Notre service restauration scolaire est géré par un prestataire. Les repas sont livrés en liaison froide chaque matin et sont réchauffés dans chacune des cantines (Arc-en-ciel et Manehouarn).

Ce choix avait été fait il y a une vingtaine d'années pour épargner aux enfants de la maternelle les trajets vers la cantine de Manehouarn sous tous les temps. Au regard des contraintes et des normes, il n'était pas envisageable de construire une deuxième cuisine à l'école maternelle ; il avait donc été décidé d'opter pour la délégation de service en liaison froide. Le contrat de prestations de service en cours conclu pour trois ans avec Océane de Restauration, arrivera à son terme le 31 août 2020. Aussi, dès le printemps, un appel d'offre sera lancé et le nouveau contrat prendra effet pour la rentrée de septembre 2020.

● Un appel d'offre, comment ça fonctionne ?

En France, toutes les collectivités territoriales sont soumises à l'application du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Quand la commune a besoin de faire appel à une entreprise extérieure pour réaliser des travaux, effectuer des achats importants, gérer un service via une délégation, elle est tenue de consulter plusieurs prestataires afin de respecter l'égalité entre les entreprises. Cette consultation donne lieu à un marché public.



● Des enfants satisfaits de leurs repas

Du 29 avril au 3 mai, les animateurs ont complété un questionnaire avec les enfants. Chaque enfant, à chaque repas, a dû se prononcer sur ce qu'il avait aimé et ce qu'il n'avait pas aimé. Sur l'ensemble de la semaine, ce sondage montre les résultats suivants :

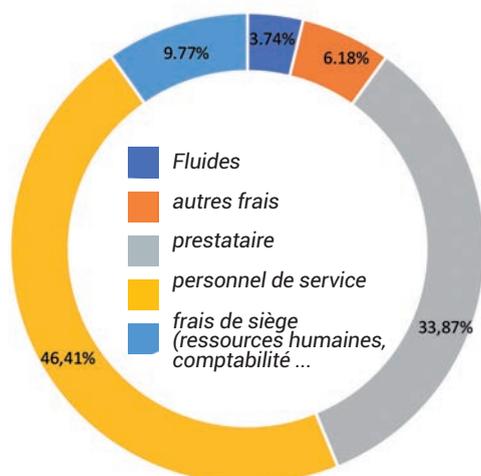
AVIS	ENTRÉE	PLAT	DESSERT
Aime	318 (49 %)	617 (94 %)	614 (95 %)
N'aime pas	335 (51 %)	36 (6 %)	33 (5 %)
TOTAL	653	653	647

	LUNDI 29.04	MARDI 30.04	JEUDI 02.05	VENDREDI 03.05
ENTRÉE	Persillade de pommes de terre	Salade racine (nouveau)	Salade fraîcheur (nouveau)	Saucisson à l'ail
PLAT	Hâché de bœuf au piment d'Espelette Carottes et pommes vapeur	Paupiettes de veau Sauce chasseur Semoule	Jambon grill Ketchup Haricots verts	Filet de poisson Sauce au beurre citronné Riz
ENTRÉE	Crème dessert vanille biscuit	Poire ou compote	Mousse au chocolat ou poire	Banane

Les entrées, composées souvent de légumes crus, reçoivent un avis mitigé mais force est de constater que le reste plaît aux enfants. Il est à noter que les repas comptent systématiquement cinq éléments : entrée - plat-accompagnement - fromage ou laitage - dessert de sorte qu'un enfant qui n'aime pas l'entrée a quand même un repas convenable. Les agents et les animateurs font par ailleurs en sorte que les enfants goûtent.

La municipalité a décidé de lancer cette enquête auprès des jeunes commensaux à la suite d'une rencontre entre Martine Julé-Mahieux, adjointe aux affaires scolaires, et un groupe de parents intéressés par le bien-être et le bien-manger de leurs enfants. Cette réunion s'est tenue le 12 février. Le fonctionnement complet du service leur a été exposé depuis la délégation de service aux conditions dans lesquelles est lancé un appel d'offre jusqu'à l'élaboration des menus en concertation avec une diététicienne qui veille à l'équilibre des menus. Précisons par ailleurs que la très grande majorité des produits vient de Bretagne ou de Vendée et qu'au fil des ans, la part du bio a fortement augmenté : d'un repas bio par mois il y a quelques années, nous sommes passés à un repas bio par semaine et maintenant chaque repas compte au moins un élément bio dans la mesure du possible.

COMPOSANTES DU PRIX DE REVIENT D'UN REPAS SERVI À LA CANTINE : COÛT 6,14 € (données 2016)



Pour information, le prix facturé aux familles en cette année scolaire 2018-2019 est de 3,03 €, le reste (donc plus de 50% de la dépense) étant à la charge de la collectivité.

Le 21 mai, les élus ont eux aussi testé le repas. Gwenn Le Nay, maire, Martine Julé-Mahieux, adjointe et Annick Guillet, conseillère déléguée, ont déjeuné à la cantine de l'école de Manehouarn. L'objectif de ce déjeuner était de partager un repas, d'échanger avec les enfants sur ce qu'ils mangent, aiment ou n'aiment pas. Cela a permis aux élus de vivre « sur le terrain » ce moment important qu'est la pause déjeuner dans une journée d'école. Les enfants sont venus très spontanément échanger avec les élus et ce moment convivial a été apprécié de tous : élus, enfants et personnel de cantine.



Scolaire

● Lutte contre le gaspillage alimentaire

Lorient agglomération a mis en place un programme de sensibilisation au gaspillage alimentaire à destination des scolaires du territoire.

La mairie de Plouay, en collaboration avec l'école élémentaire de Manehouarn, s'est inscrite à ce programme éducatif ; Mme De Parscau, enseignante bilingue cm1/cm2, a répondu au projet afin que sa classe soit classe pilote. Les objectifs de cette action sont de mesurer et de réduire le gaspillage alimentaire, de faire découvrir les enjeux de la gestion des denrées alimentaires et de donner des clés pour consommer de façon plus responsable.

Les élèves ont ainsi bénéficié de deux séances à l'école et ont effectué des pesées accompagnées à la cantine. Durant une semaine, à l'issue de chaque repas, un tri des déchets gaspillés a été opéré suivi d'une pesée des aliments non consommés. Une seconde pesée est prévue pour permettre d'évaluer les changements.

Cette action a d'ores et déjà fait avancer la réflexion sur des solutions simples pour limiter le gaspillage alimentaire au quotidien. Ainsi, les services techniques ont fabriqué un doseur gradué qui permet de mesurer la quantité de pain non consommée à chaque service. Les enfants ont vite adopté cet outil qu'ils ont baptisé le Gachipain !



● Interdiction des contenants en plastique en 2021

La loi agriculture et alimentation votée le 2 octobre 2018 prévoit l'interdiction du plastique pour les contenants mais aussi pour l'interdiction des pailles, couverts, piques à steak, couvercles à verre jetable, plateaux repas, pots à glace, saladiers, boîtes et bâtonnets mélangeurs pour boissons en plastique et à usage unique. Du moins s'ils ne sont ni compostables et agro sourcés. Les cantines scolaires ont jusqu'au 1er janvier 2025 pour se conformer à cette obligation et jusqu'à 2021 pour remplacer les contenants servant à la réchauffe.

A Plouay, la réflexion a d'ores et déjà bien avancé et dès la rentrée de septembre, des essais seront effectués avec des plats en inox pour la réchauffe.



Villes jumelles

● Une délégation de nos amis de Küps a séjourné à Plouay du 9 au 13 juin.

Selon la coutume, celle-ci a été reçue par le maire et les élus : cette cérémonie officielle est, à chaque échange, l'occasion de rappeler et de resserrer les liens entre nos deux communes. Lors de cette réception, le nouveau président du comité de jumelage de Küps, Rudolph Pfadenhauer, a lu un message du maire, Bernd Rebhan, et remis de sa part un cadeau original à la ville de Plouay : un panneau indiquant la distance séparant nos deux villes. Ce panneau sera vraisemblablement installé sur le rond-point de Küps (rue de Kerveline).





École de musique

Le comité de SIVU s'est réuni au mois de mars et a voté les tarifs applicables à la rentrée de septembre pour l'année scolaire 2019-2020.

	Hors cursus Tarifs mensuels	Cursus pratique instrumentale Tarifs mensuels
Une initiation dès le plus jeune âge • Jardin musical (3 mois-4 ans) • Cycle d'éveil (4 ans-6ans)	6,50 €	
Pratique instrumentale • Batterie • Clarinette • Flûte traversière • Guitare, Guitare basse • Piano • Saxophone • Trompette • Trombone • Violon • Chant (adolescents ayant mué-adultes)		1 enfant inscrit : 47 € 2 enfants inscrits : 41,20 € 3 enfants inscrits : 35,40 € 4 enfants inscrits : 29,80 € Parcours adulte individualisé : 60,50 €
Formation musicale • Initiation • Formation musicale cycles 1 et 2 • Atelier prépa bac • Histoire de la musique	19,40 € 16 €	Incluse
Les pratiques collectives • Atelier vocal « ados » (de 12 à 18 ans) • Chorale enfant (de 8 à 11 ans) • Atelier vocal adultes • Ensemble instrumental (flûte - violon- jazz - musiques actuelles) • Harmonie	10,40 € 19,10 € 19,10 € 10,40 €	Incluse



NOTRE ÉCOLE A ÉTABLI DES PARTENARIATS AVEC D'AUTRES ÉCOLES DE MUSIQUE DE LA RÉGION.

Cela donne lieu à des échanges et des prestations communes. Ainsi, les membres des harmonies de Guidel et du Faouët ont joué à Inguiniel avec les musiciens locaux, tous dirigés par Ludovic Alain, professeur de trompette..



NOTRE ÉCOLE ACCORDE UNE GRANDE IMPORTANCE AUX PRATIQUES COLLECTIVES.

Chaque année, celles-ci font l'objet d'un concert au mois de février à l'Espace du Scorff à Inguiniel. Harmonie, ensemble de flûte, orchestres, atelier Musiques actuelles, groupe vocal ados... Tous se produisent avec talent pour le plus grand plaisir du public. Celui-ci était particulièrement nombreux le 3 février pour l'édition 2019 de ce concert.



SORTIE CULTURELLE

La pratique musicale permet aussi de devenir un amateur et un spectateur averti. Dans le cadre de ses missions, l'école offre au moins une fois par an la possibilité d'assister à un concert. Le 10 mars, les élèves accompagnés de parents ont assisté au concert. *Double jeu* du groupe Zephira. Les douze flûtistes du groupe, dont Nathalie Ouptier professeur de l'école, ont démontré avec brio et humour que la flûte n'est pas toujours l'instrument « sage » que l'on croit.

École de musique du Scorff au Blavet
 Rue de Manehouarn - Secrétariat/Accueil : le mardi et le mercredi de 13h30 à 17h00
 02 97 21 72 60
Ecoledemusique56@orange.fr
<https://ecoledemusique56.wixsite.com/plouay>
 Suivez-nous sur Facebook



Convention CAF
 Convention ANCV
 Paiement par prélèvement mensuel



NAISSANCES

Décembre 2018

- 02.12.2018 : **Louis, Gabin BLOUIN**
- 04.12.2018 : **Nolan, Vincent, Frédéric LE MER**
- 17.12.2018 : **Maxens, Jean, Fernand LE GARGAM SANDER**

Janvier 2019

- 01.01.2019 : **Anna, Léa BAERT**
- 11.01.2019 : **Catalya, Patricia, Sylvie THIOU**
- 14.01.2019 : **Lucas COCATRIX MARTINS FERREIRA**
- 15.01.2019 : **Cleia, Gisèle, Léocadie MENAGE**
- 15.01.2019 : **Timéo LE CUNFF**
- 22.01.2019 : **Tiago, Naïm, Bruno LE FRANC**

Février 2019

- 06.02.2019 : **Lalita, Mélinda BENOIT**
- 16.02.2019 : **Kessy, Myriame PETT**
- 16.02.2019 : **Lyana, Nicole PETT**
- 28.02.2019 : **Loëline, Nelly, Solenne JAMET**

Avril 2019

- 24.04.2019 : **Elliott, Auguste, Fernand GUILLEMIN-PETIT**

Mai 2019

- 14.05.2019 : **Alice, Isabelle, Lucie EGON**
- 14.05.2019 : **Gabin, Marcel, Alain EGON**
- 24.05.2019 : **Tiago, Joël, Lucien CLERC**

MARIAGES

Avril 2018

- 20.04.2019 : **William BUSSON et Marion LE FRANC**

Mai 2018

- 18-05-2019 : **Thierry MOREAU et Séverine FORMAL**
- 25-05-2019 : **Vincent FORTUNÉ et Natacha CHOULET**

DÉCÈS

Décembre 2018

- 09.12.2018 : **Marie, Véronique, Pascaline BALÈRE, veuve LESCOAT, 88 ans**
- 11.12.2018 : **Louissette, Angéline, Corentine LE DIODIC veuve FRABOULET, 91 ans**
- 12.12.2018 : **Robert, Joseph GAUTIER, 87 ans**
- 15.12.2018 : **Valérie RUYET, 46 ans**
- 22.12.2018 : **Daniel, Guy, Pierre LE GOUIC, 74 ans**
- 28.12.2018 : **Maria, Thérèse LE DAIN, veuve LE BELLOUR, 84 ans**

Janvier 2019

- 08.01.2019 : **Marie, Thérèse DAVID veuve PRADO, 90 ans**
- 10.01.2019 : **François LE CORRE, 85 ans**
- 14.01.2019 : **Dominique, Henri, Lucien GATTÉ, 69 ans**
- 23.01.2019 : **Emilienne, Ernestine GÉNOVIN veuve FLIS, 98 ans**
- 26.01.2019 : **Jeannette MOUËLLIC, veuve LE DU, 87 ans**
- 27.01.2019 : **Marcel, Edmond JEUNET, 82 ans**
- 28.01.2019 : **Aline, Marie CADO, 96 ans**

Février 2019

- 02.02.2019 : **Michel, Jean, Louis TANGUY, 77 ans**
- 27.02.2019 : **Anne, Marie, Louise GUÉGUEN, veuve PADELLEC, 92 ans**

Mars 2019

- 05.03.2019 : **Guy, Joseph AUDREZET, 83 ans**
- 07.03.2019 : **Paul LE PARC, 85 ans**
- 07.03.2019 : **Alain, Daniel ALPHONZAIR, 61 ans**
- 15.03.2019 : **Jeannine, Andrée, Lucie OURVOUAI, Veuve LE ROUX, 88 ans**
- 20.03.2019 : **Gisèle LE HAY, épouse LE BOUTOUILLE, 68 ans**
- 29.03.2019 : **Hélène GUÉVEL, veuve LE NEL, 107 ans**

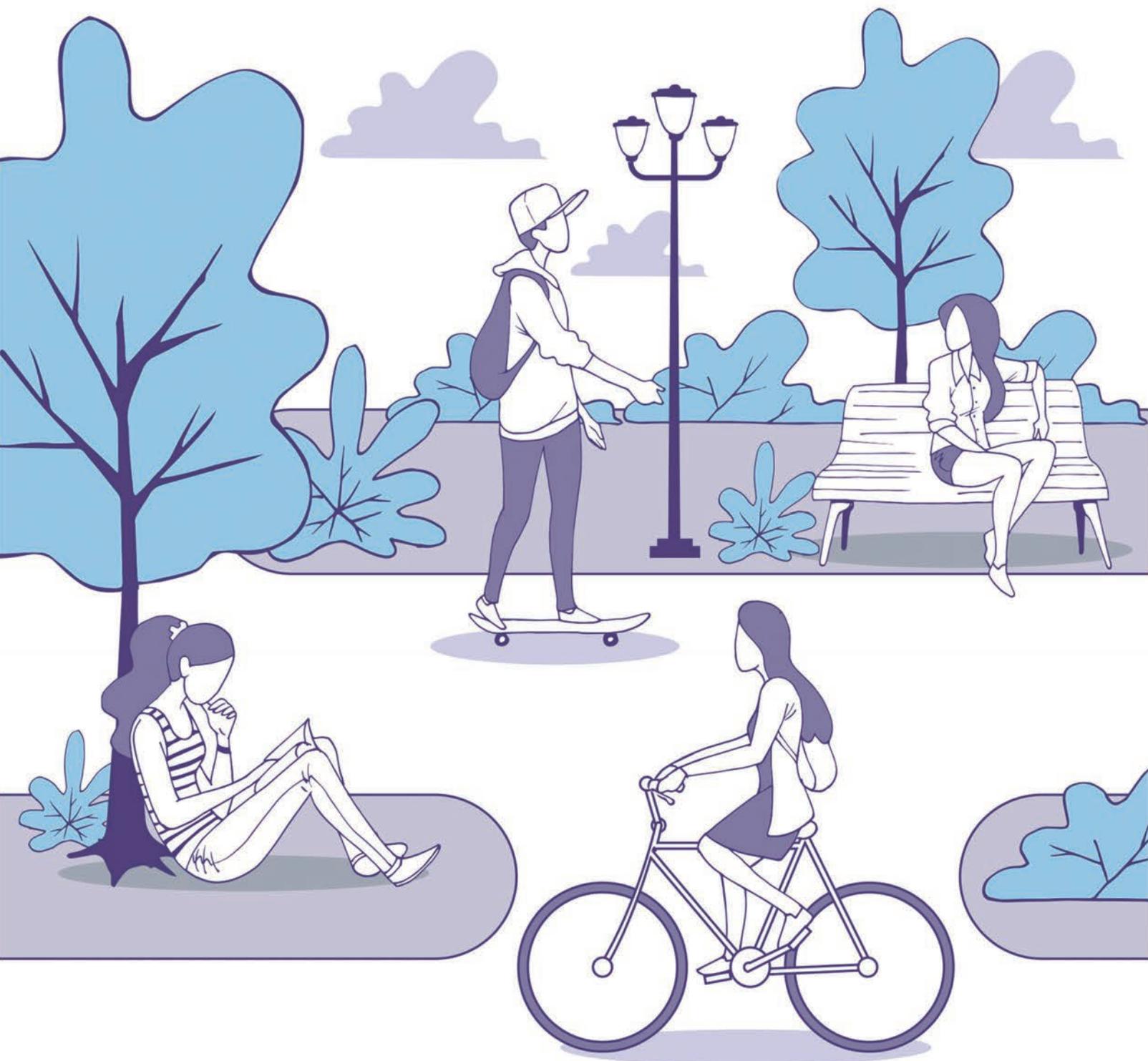
Avril 2019

- 03.04.2019 : **Henriette, Denise CHAUVÉ veuve GUILLEMOT, 92 ans**
- 15.04.2019 : **Marcelle, Henriette GUILLAUME, 76 ans**
- 15.04.2019 : **Sabine, Yvette, Laurence EVALLAN, 63 ans**
- 23.04.2019 : **Jean, Marie LE DIODIC, 87 ans**
- 26.04.2019 : **Denise, Marie, Josephe LE GOUALLEC, 91 ans**
- 27.04.2019 : **Henri, Joseph, Marie BAUCHET, 97 ans**

Mai 2019

- 15.05.2019 : **Joseph, Honoré, Mathurin, Marie LE PADAN, 91 ans**
- 17.05.2019 : **Jean, Claude, Pierre, René, Marie GUINVARC'H, 73 ans**
- 20.05.2019 : **Jean, Pierre, serge DUCHAÎNE, 83 ans**
- 21.05.2019 : **Annette PERROT, veuve LUCAS, 89 ans**
- 24.05.2019 : **Catherine, Doris PILLON veuve BONNET, 63 ans**
- 26.05.2019 : **Raymond, Jean CRAVIC, 85 ans**
- 28.05.2019 : **Jean, Yves, Félix ORVOEN, 67 ans**

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE PLOUAY



N° 58



JUIN 2019